

SICAV BLB



SICAV

Rapport annuel révisé au 30 septembre 2023

Société d'investissement à capital variable publique de droit belge à compartiments multiples.

Société anonyme

Catégorie placements répondant aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE

.....
Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du prospectus ou du document d'informations clés pour l'investisseur.
.....

Rapport annuel révisé au 30
septembre 2023

SICAV BLB

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1. Organisation de l'organisme de placement collectif

Siège

Boulevard du Roi Albert II, 37
1030 Bruxelles

Date de constitution de la SICAV

13 décembre 2018

Conseil d'administration de la SICAV

Président

David SCHMIDT
Dirigeant effectif, Responsable de Succursale de Belgique
Banque de Luxembourg - Belgique

Administrateurs

Germain BIRGEN
Directeur, Head of Business Development - en retraite
Banque de Luxembourg S.A.

Bernard GOFFAUX
Head of Fiscal Department
Banque de Luxembourg S.A.

Administrateur indépendant

Dirk COVELIERS
Avocat

Personnes physiques chargées de la direction effective

Dieter HEIN
Directeur
BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.

Guy WAGNER
Administrateur-Directeur
BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.

Type de gestion

Société d'investissement ayant désigné une société de gestion, conformément à l'article 44, § 1er, de loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances

Société de gestion

BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.
Boulevard Royal, 16
L-2449 Luxembourg

1.1 Organisation de l'organisme de placement collectif (suite)

Conseil d'administration de la société de gestion

Président

Nicolas BUCK
Chief Executive Officer
Sequoia S.A.

Administrateurs

Guy WAGNER
Administrateur-Directeur
BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.

Michèle BIEL
Dirigeant
Conventum Asset Management S.A.

Ruth BÜLTMANN
Managing Director
Bültmann Advisory S.à.r.l.

Gary JANAWAY
Independent Director

Fernand GRULMS
Administrateur indépendant

Direction effective

Dieter HEIN
Directeur
BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.

Guy WAGNER
Administrateur-Directeur
BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.

Commissaire de la société de gestion

KPMG Luxembourg S.à.r.l.
représentée par Monsieur Stanislas CHAMBOURDON
Avenue John F. Kennedy, 39 – L-1855 Luxembourg

Commissaire

Deloitte Réviseurs d'entreprises / Bedrijfsrevisoren S.R.L.
représentée par Monsieur Tom RENDERS
Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal, 1 J - 1930 Zaventem

Promoteurs

Banque de Luxembourg S.A.
Boulevard Royal, 14 – L-2449 Luxembourg

Banque de Luxembourg - Belgique
Chaussée de la Hulpe, 120 - 1000 Bruxelles

Dépositaire

Belfius Banque S.A.
Place Rogier, 11 - 1210 Bruxelles

SICAV BLB

1.1 Organisation de l'organisme de placement collectif (suite)

Gestion financière du portefeuille

BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.
Boulevard Royal, 16 – L-2449 Luxembourg

Gestion administrative et comptable

CACEIS Investor Services Belgium S.A. (RBC Investor Services Belgium S.A. jusqu'au 3 juillet 2023)
Boulevard du Roi Albert II, 37 - 1030 Bruxelles

Pour certaines fonctions de l'administration liées à l'activité d'agent de transfert
CACEIS Investor Services Belgium S.A. (RBC Investor Services Belgium S.A. jusqu'au 3 juillet 2023)
Boulevard du Roi Albert II, 37 - 1030 Bruxelles

Les fonctions de l'administration liées à l'activité de Montage sont assurées par la société de gestion

Service financier

CACEIS Investor Services Belgium S.A. (RBC Investor Services Belgium S.A. jusqu'au 3 juillet 2023)
Boulevard du Roi Albert II, 37 - 1030 Bruxelles

Distributeur(s)

Banque de Luxembourg S.A.
Boulevard Royal, 14 – L-2449 Luxembourg

Banque de Luxembourg - Belgique
Chaussée de la Hulpe, 120 - 1000 Bruxelles

Liste des compartiments et des classe(s) d'action

BLB European Equities

classe I (DIS), classe M (DIS), classe P (DIS), classe R (DIS) exprimée en EUR

BLB American Equities

classe I (DIS), classe M (DIS), classe P (DIS), classe R (DIS) exprimée en USD

Classe I : classe réservée aux investisseurs professionnels visés par l'article 5, §3 de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances, qui confirment investir pour leur compte propre ou pour le compte d'un autre investisseur répondant à la définition de l'article précité. Sont exclues de l'accès aux actions de la classe « I », les personnes physiques et indépendamment du fait si ces personnes physiques investissent dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire ou d'un mandat de conseil conclu avec un établissement de crédit ou un autre professionnel du secteur financier.

Cette classe se caractérise par une structure de frais plus basse que celle de la classe « R ».

Classe M : (i) classe d'action réservée aux investisseurs qui

(i) se qualifient comme investisseur éligible à la classe d'action institutionnelle ayant une référence « I » ;

ou

(ii) se qualifient comme établissement de crédit ou entreprise d'investissement et qui confirment

1. investir directement ou indirectement pour compte de tiers dans le cadre d'un mandat de gestion discrétionnaire que ces tiers ont confié à un établissement de crédit ou une entreprise d'investissement ; et/ou

2. investir directement ou indirectement pour compte de tiers qui bénéficient d'un mandat de conseil rémunéré ou sans rétrocession que ces tiers ont confié à un établissement de crédit ou une entreprise d'investissement.

Cette classe se caractérise par une structure de frais plus basse que celle de la classe « R ».

Classe P : classe d'action réservée aux investisseurs répondant à la définition de la classe « I » et dont la souscription initiale minimale est de EUR 10.000.000.

Cette classe se caractérise par une structure de frais plus basse que celle de la classe « R ».

Classe R : classe de base sans critère de distinction. Elle est offerte aux personnes physiques et aux personnes morales.

Les objectifs de chacun de ces compartiments sont amplement décrits dans le présent rapport.

1.2. Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2023 de la SICAV BLB.

1.2.1. Information aux actionnaires

SICAV à compartiments multiples ayant opté pour des placements qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE et soumise, pour son fonctionnement et ses investissements, à la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances. Dans les relations des investisseurs entre eux, chaque compartiment est traité comme une entité distincte. L'investisseur n'a droit qu'aux avoirs et au rendement du compartiment dans lequel il a investi. Les engagements contractés au titre d'un compartiment ne sont couverts que par les actifs du même compartiment.

1.2.2. Vue d'ensemble des marchés

Après le ralentissement de la croissance en 2022, l'exercice écoulé fut caractérisé par une résilience remarquable de l'économie mondiale empêchant l'avènement d'une récession. La faiblesse de l'activité s'est principalement limitée au secteur manufacturier, affecté par la remontée des taux d'intérêt et la fin du boom de la consommation de biens durant la pandémie. A l'opposé, les activités de services ont enregistré une demande robuste, bénéficiant d'un effet de rattrapage suite à une période étendue de privation de loisirs. La part croissante des activités de services au sein des économies modernes ainsi que leur moindre cyclicité comparée à celle de la production manufacturière semblent procurer à l'activité une résilience plus prononcée que celle observée lors des cycles antérieurs. Au niveau géographique, la conjoncture américaine a affiché le comportement le plus solide, les ménages continuant à puiser dans leurs réserves financières constituées durant la pandémie. Dans la zone euro, l'exposition plus élevée au secteur manufacturier et une facture énergétique plus lourde ont pesé davantage sur l'activité, qui se retrouva au bord de la récession à la fin de l'exercice écoulé. En Chine, l'amélioration conjoncturelle suite à la réouverture de l'économie en début d'année s'est rapidement estompée, étant donné l'absence de reprise du secteur immobilier affecté par les problèmes financiers persistants des promoteurs et des prix des logements toujours sous pression. Au Japon, l'activité conjoncturelle a plutôt bien évolué, soutenue par les augmentations de salaires les plus élevées depuis trois décennies, ainsi que la faiblesse du yen.

Afin de combattre les tensions inflationnistes résultant de la forte stimulation de la demande et de la perturbation des chaînes d'approvisionnement durant la pandémie, ainsi que du conflit militaire entre l'Ukraine et la Russie, les banques centrales américaine et européenne ont poursuivi leur cycle de resserrement monétaire entamé en 2022. Ainsi, la Réserve Fédérale aux Etats-Unis a porté la fourchette cible du taux des fonds fédéraux à 5,25% - 5,50%, quand la Banque centrale européenne a elle remonté son taux de refinancement à 4,5%. Ce durcissement monétaire a ramené les taux directeurs américains et européens aux niveaux les plus élevés depuis le début des années 2000. La hausse des taux d'intérêt et le rétablissement des chaînes d'approvisionnement ont engendré un ralentissement progressif de l'inflation des deux côtés de l'Atlantique. Ainsi, aux Etats-Unis, la hausse des prix a reculé d'un sommet de 9,1% en juin 2022 à 3,7% en août 2023. Dans la zone euro, l'inflation avait atteint son pic à 10,6% en octobre 2022, pour baisser à 4,3% en septembre 2023. Les hausses de prix touchant les biens de consommation se sont particulièrement atténuées, alors que l'inflation des services, étroitement liée à l'évolution des salaires, s'est avérée plus tenace, réduisant ainsi la modération de l'inflation hors énergie et alimentation.

Sur les marchés obligataires, la poursuite du resserrement monétaire des banques centrales et la ténacité de l'inflation dans le domaine des services ont maintenu sous tension les taux d'intérêt à long terme. Néanmoins, la remontée des rendements à échéance des obligations durant l'exercice écoulé fut nettement moins importante que celle enregistrée au cours des 12 mois antérieurs. Ainsi, de septembre 2022 à septembre 2023, le taux du bon du trésor US à 10 ans est passé de 3,83% à 4,57%, son niveau le plus élevé de puis octobre 2007. Dans la zone euro, le taux de référence à 10 ans est passé de 2,11% à 2,84% en Allemagne, de 2,72% à 3,40% en France, de 3,28% à 3,93% en Espagne et de 4,51% à 4,78% en Italie. De fait, durant l'exercice écoulé, l'indice 'JP Morgan EMU Government Bond Index' a reculé de 2,1%, enregistrant son second exercice consécutif de baisse après la chute de 17% réalisée sur les 12 mois précédents. Le comportement des obligations des entreprises a été globalement plus favorable que celui des emprunts d'Etats en raison d'une contraction des écarts de rendements entre la dette souveraine et celle des entreprises à la suite de la meilleure résilience qu'attendue de l'économie mondiale.

Les marchés actions se sont considérablement repris durant l'exercice écoulé, effaçant les pertes enregistrées au cours des 12 mois antérieurs. La résilience économique dissipant les craintes de récession ainsi que l'euphorie déclenchée par la thématique de l'intelligence artificielle constituent les deux principaux facteurs à l'origine du rebond. La faiblesse des cours de bourses au mois de mars suite à la faillite de Silicon Valley Bank aux Etats-Unis et la reprise de Crédit Suisse par UBS fut de courte durée, le secteur financier n'affichant plus de signes de stress majeurs par la suite. Ainsi, sur l'ensemble de l'exercice écoulé, l'indice MSCI World All Countries total return net en EUR a progressé de 11,8%, la hausse de l'indice exprimé en euros ayant été tempérée par la remontée de la monnaie européenne en début d'exercice. En monnaie locale, la plupart des indices boursiers aux Etats-Unis, en Europe et au Japon ont affiché des progressions entre 15% et 30% alors que les pays émergents furent pour le troisième exercice consécutif la région la moins performante. Au niveau sectoriel, la technologie et les services de communication sont sortis du lot, bénéficiant de l'engouement entourant la thématique de l'intelligence artificielle. A l'opposé, de nombreuses valeurs au sein des secteurs défensifs comme les services publics, la consommation de base et la santé n'ont pas participé à la reprise des marchés boursiers.

1.2 Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif (suite)

Les marchés des changes furent caractérisés par le rebond de l'euro face au dollar (+7,9%) après la faiblesse enregistrée par la monnaie européenne durant l'exercice antérieur. En dehors des couronnes suédoise et norvégienne qui ont reculé au cours des 12 derniers mois, les autres principales devises européennes ont peu évolué face à la monnaie unique. En raison du maintien de la politique accommodante de la Banque du Japon, la faiblesse du yen s'est poursuivie, la devise nipponne reculant encore de 10,1% contre l'euro. Malgré la poursuite de la remontée des taux directeurs par les banques centrales, les cours des métaux précieux ont rebondi, aidés notamment par le recul du billet vert face à l'euro. Exprimée en dollars, l'once d'or a avancé de 11,3% au cours de l'exercice écoulé, alors que l'once d'argent a enregistré une progression de 16,6%.

1.2.3. Description des principaux risques auxquels est exposée la société

Les risques auxquels est exposée la société diffèrent en fonction de la politique d'investissement. Vous trouverez ci-après un tableau qui reprend les principaux risques.

L'appréciation du profil de risque de la société est basée sur une recommandation de l'Association belge des Asset Managers qui peut être consultée sur le site internet www.beama.be.

BLB European Equities

Type de risque	Néant	Faible	Moyen	Elevé
Risque de capital				X
Risque de change		X		
Risque de concentration			X	
Risque de conservation		X		
Risque de durabilité			X	
Risque de marché				X
Risque de performance				X
Risque lié à des facteurs externes			X	

BLB American Equities

Type de risque	Néant	Faible	Moyen	Elevé
Risque de capital				X
Risque de change				X
Risque de concentration			X	
Risque de conservation		X		
Risque de dénouement		X		
Risque de durabilité			X	
Risque de liquidité		X		
Risque de marché				X
Risque de performance				X
Risque lié à des facteurs externes			X	

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et qu'il ne fait pas l'objet d'une protection. Il peut donc ne pas lui être intégralement restitué. Il est donc susceptible de subir une perte.

1.2.4. Données sur des événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Aucun événement particulier n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

1.2.5. Indications sur les circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société, pour autant qu'elles ne soient pas de nature à porter gravement préjudice à la société

Aucune circonstance particulière n'a été relevée qui serait susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la Société.

1.2.6. Mentions à insérer au rapport annuel en vertu du Code des Sociétés et des Associations

Le présent rapport annuel comprend toutes les mentions que le Code des Sociétés et des Associations impose d'y figurer.

1.2 Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif (suite)

1.2.7. En ce qui concerne l'utilisation des instruments financiers par la société et lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de ses pertes ou profits

Mention des objectifs et de la politique de la société en matière de gestion des risques financiers

A cet égard, veuillez vous référer aux chapitres relatifs à chaque compartiment.

Indications relatives à l'exposition de la société au risque de prix, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie

A cet égard, veuillez vous référer au tableau récapitulatif des risques.

1.2.8. Commissions et frais récurrents supportés par la SICAV (en EUR)

Rémunération des administrateurs :

Néant, à l'exception de l'administrateur indépendant perçoit une rémunération fixe de 13 500 EUR (hors TVA) par an.

Rémunération de l'administration - Legal Life & Reporting :

900,00 EUR

1.2.9. Politique de rémunération

Afin de répondre aux exigences réglementaires et afin de démontrer une gestion saine des risques, BLI a établi une politique de rémunération. Les dirigeants effectifs et administrateurs de la SICAV BLB ne perçoivent aucune rémunération dans le cadre de leur mandat, à l'exception des administrateurs indépendants qui perçoivent une rémunération fixe de 13 500 EUR (hors TVA) par an. Plus d'informations sont disponibles dans la Politique de rémunération dont un exemplaire papier détaillée en version anglaise est disponible gratuitement sur demande auprès du siège de la SICAV. Cette politique de rémunération actualisée est également consultable sur le site internet suivant https://www.banquedeluxembourg.com/fr/bank/corporate/bli_informations-legales

La politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris, entre autres, une description de la manière dont les rémunérations et avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages y compris la composition du comité de rémunération est disponible sur

<https://www.banquedeluxembourginvestments.com/fr/bank/bli/informations-legales>.

Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

1.2.10. Swing Pricing

La SICAV dispose des mécanismes de liquidités suivants :

* Swing pricing :

Dans certaines conditions de marché, compte tenu du volume des souscriptions et des rachats dans un compartiment de la SICAV et de l'ampleur de ces opérations, il est dans l'intérêt des participants d'ajuster la Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») dans un compartiment de la SICAV. Ce mécanisme de swing pricing est automatique et vise à protéger les participants contre la dilution de la valeur d'un compartiment particulier de la SICAV causée par l'entrée et la sortie de participants. Le mécanisme le fait en évitant que les investisseurs existants d'un compartiment particulier aient à supporter les coûts résultant des transactions avec les actifs du portefeuille qui ont lieu à la suite de souscriptions ou de retraits de grande valeur par les investisseurs du compartiment. En cas d'entrées et de sorties nettes importantes dans le compartiment, la société de gestion doit investir / désinvestir les montants correspondants, donnant lieu à des transactions pouvant entraîner des coûts variables. Cela concerne principalement les taxes sur certains marchés et les frais facturés par les courtiers pour la réalisation de ces transactions. L'activation du mécanisme conformément à la politique en matière de liquidité vise à faire supporter les coûts par les investisseurs qui ont initié ces entrées et sorties et à protéger les participants existants qui restent dans le compartiment.

La méthode de Swing pricing peut être utilisée pour tous les compartiments de la SICAV.

Le mécanisme ne prend effet que si les entrées et les sorties dépassent un certain seuil (le « Seuil de swing »). Dès l'entrée en vigueur, la VNI sera ajustée à la hausse (en cas d'entrées nettes) ou à la baisse (en cas de sorties nettes) d'un certain pourcentage (le « Swing factor »). Le Swing facteur maximal est fixé à 1% de la VNI d'origine.

Bien que la VNI de chaque classe d'action soit calculée séparément, les ajustements auront un impact identique sur l'ensemble des VNI de chaque classe d'action du compartiment concerné.

L'impact de l'activation du mécanisme et du Swing factor implique, d'une part, une augmentation de la VNI dans le cas de souscriptions nettes, c'est-à-dire une augmentation du prix d'achat pour tous les investisseurs souscrivant à cette date et, d'autre part, une réduction de la VNI dans le cas de sorties nettes, c'est-à-dire une réduction du prix de vente pour tous les investisseurs vendant à cette date.

1.2 Rapport de gestion de l'organisme de placement collectif (suite)

La méthode de swing pricing utilisée sera basée sur les principes suivants:

- Il s'agit d'un swing partiel, ce qui signifie qu'un certain seuil doit être dépassé avant que la VNI ne soit ajustée.
- C'est un swing symétrique qui s'active à la fois pour les souscriptions et les rachats.
- L'utilisation du swing pricing est systématique sans favoriser une ou plusieurs catégories d'investisseurs.

Le Seuil de swing et le Swing factor sont déterminés par le conseil d'administration et publiés sur le site internet de la société de gestion.

* Anti-dilution levy :

Si les entrées et sorties nettes dans un compartiment de la SICAV dépassent un certain seuil, le conseil d'administration peut:

- Décider de facturer des frais de sortie plus élevés en cas de sorties nettes importantes;
- Décider de facturer des frais d'entrée plus élevés en cas d'entrées nettes importantes.

Dans des conditions normales de marché, les frais ne dépasseront pas 1% de la VNI.

Ce mécanisme n'est déclenché qu'après une décision explicite du conseil d'administration. Le conseil d'administration décide à la fois du niveau du seuil et des surcoûts, ainsi que de l'application ou non du mécanisme en cas de dépassement du seuil. Le mécanisme anti-dilution levy n'est pas appliqué à la même VNI que le mécanisme de swing pricing.

Tout comme le mécanisme de swing pricing, le mécanisme d'anti-dilution levy vise à éliminer l'impact négatif sur la VNI d'un compartiment de la SICAV causé par l'entrée et la sortie de participants.

L'applicabilité du mécanisme d'anti-dilution levy et ses détails supplémentaires sont déterminés par le conseil d'administration et publiés sur le site internet de la société de gestion.

* Redemption gate :

Lorsque le volume des demandes de rachats dans un compartiment de la SICAV pour un certain jour contiendrait 10% ou plus des actifs nets du compartiment le conseil d'administration de la Société pourra partiellement suspendre l'exécution des demandes de rachats jusqu'à un jour à déterminer par le conseil d'administration, en tenant compte des intérêts de tous les participants.

Cette suspension a lieu conformément aux dispositions de l'article 198/1 de l'arrêté royal du 12 novembre 2012 concernant les organismes de placement collectif qui répondent aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE.

En cas de suspension partielle de l'exécution des demandes de rachats, un avis sera publié sur le site internet de la société de gestion.

Au 30 septembre 2023, aucun ajustement tel que mentionné ci-dessus n'a été effectué.

1.2.11. Proposition de dividende

Le conseil d'administration de SICAV BLB qui s'est tenu le 17 novembre 2023 a approuvé la proposition de dividende déterminée ci-dessous. Cette proposition sera soumise à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 19 décembre prochain.

Compartiments	Code Isin	Montant brut par action de distribution	Montant net par action de distribution (*)
European Equities, classe M	BE6309901518	-	-
European Equities, classe P	BE6309899498	-	-
European Equities, classe I	BE6309900502	-	-
American Equities, classe M	BE6309898482	5,13 USD	3,59 USD
American Equities, classe P	BE6309896460	50,57 USD	35,39 USD
American Equities, classe I	BE6309897476	50,88 USD	35,61 USD
American Equities, classe R	BE6309895454	2,98 USD	2,08 USD

(*) Les dividendes sont en Belgique soumis à un précompte mobilier de 30%.

Les dividendes seront payables à partir du 9 février 2024.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.3. Rapport d'auditeur

Deloitte.



Sicav BLB SA

Sicav de droit belge, catégorie OPCVM

Rapport du commissaire à l'assemblée générale pour l'exercice clos le
30 septembre 2023 - Comptes annuels

1.3 Rapport d'auditeur (suite)

Sicav BLB SA Sicav de droit belge, catégorie OPCVM | 30 septembre 2023

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Sicav BLB SA pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 - Comptes annuels

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Sicav BLB SA (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 21 décembre 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 30 septembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Sicav BLB SA durant 5 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 30 septembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 188 783 356,47 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 25 207 201,33 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 30 septembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Nom du compartiment	Devise	Fonds Propres	Résultats
European Equities	EUR	84 026 461,98	7 403 239,58
American Equities	USD	110 911 362,04	18 849 944,50

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB applicables à la présente clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

1.3 Rapport d'auditeur (suite)

Sicav BLB SA Sicav de droit belge, catégorie OPCVM | 30 septembre 2023

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

1.3 Rapport d'auditeur (suite)

Sicav BLB SA Sicav de droit belge, catégorie OPCVM | 30 septembre 2023

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les observations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

1.3 Rapport d'auditeur (suite)

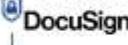
Sicav BLB SA Sicav de droit belge, catégorie OPCVM | 30 septembre 2023

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Signé à Zaventem.

Le commissaire

Digitally signed by
Tom Renders
Signed By: Tom Renders (Signature)
Signing Time: 19-Dec-2023 | 14:06 CET
 C: BE
Issuer: Citizen CA
139F82D6E8CB48F48BC52F385846D9D1

Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par Tom Renders

Deloitte.

Deloitte Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BV/SRL
Registered Office: Gateway building, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, B-1930 Zaventem
VAT BE 0429.053.863 - RPR Brussel/RPM Bruxelles - IBAN BE86 5523 2431 0050 - BIC GKCCBEBB

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited

SICAV BLB

1.4. Bilan globalisé

		30/09/2023	30/09/2022
		EUR	EUR
	TOTAL ACTIF NET	188 783 356,47	190 339 828,42
I.	Actifs immobilisés	0,00	0,00
A.	Frais d'établissement et d'organisation	0,00	0,00
B.	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
C.	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	185 614 735,09	187 318 276,36
A.	Obligations et autres titres de créance	0,00	0,00
B.	Instruments du marché monétaire	0,00	0,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	185 614 735,09	187 318 276,36
a.	Actions	185 614 735,09	187 318 276,36
a.1.	Actions	185 614 735,09	187 318 276,36
D.	Autres valeurs mobilières	0,00	0,00
E.	OPC à nombre variable de parts	0,00	0,00
F.	Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
III.	Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
A.	Créances	0,00	0,00
B.	Dettes	0,00	0,00
IV.	Créances et dettes à un an au plus	(327 479,28)	74 887,89
A.	Créances	109 566,80	1 757 833,23
a.	Montants à recevoir	102 717,92	1 731 386,81
b.	Avoirs fiscaux	6 848,88	26 446,42
B.	Dettes	(437 046,08)	(1 682 945,34)
a.	Montants à payer (-)	(398 103,56)	(378 699,28)
b.	Dettes fiscales (-)	0,00	(507,10)
c.	Emprunts (-)	(38 942,52)	(1 303 738,96)
V.	Dépôts et liquidités	3 740 972,32	3 208 947,86
A.	Avoirs bancaires à vue	3 740 972,32	3 208 947,86
B.	Avoirs bancaires à terme	0,00	0,00
C.	Autres	0,00	0,00
VI.	Comptes de régularisation	(244 871,66)	(262 283,69)
A.	Charges à reporter	0,00	0,00
B.	Produits acquis	45 178,31	720,29
C.	Charges à imputer (-)	(292 849,97)	(265 442,37)
D.	Produits à reporter (-)	2 800,00	2 438,39
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	188 783 356,47	190 339 828,42
A.	Capital	165 118 510,32	237 637 174,77
B.	Participations au résultat	(1 542 355,18)	2 531 806,66
C.	Résultat reporté	0,00	0,00
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	25 207 201,33	(49 829 153,01)

1.5. Postes hors bilan globalisés

		30/09/2023	30/09/2022
		EUR	EUR
I.	Sûretés réelles (+/-)	0,00	0,00
A.	Collateral (+/-)	0,00	0,00
B.	Autres sûretés réelles	0,00	0,00
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
A.	Contrats d'option et warrants achetés	0,00	0,00
B.	Contrats d'option et warrants vendus	0,00	0,00
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00	0,00
A.	Contrats à terme achetés	0,00	0,00
B.	Contrats à terme vendus	0,00	0,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
A.	Contrats de swap achetés	0,00	0,00
B.	Contrats de swap vendus	0,00	0,00
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
A.	Contrats achetés	0,00	0,00
B.	Contrats vendus	0,00	0,00
VI.	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX.	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00
A.	Actions	0,00	0,00
B.	Obligations	0,00	0,00

SICAV BLB

1.6. Compte de résultats globalisés

		30/09/2023	30/09/2022
		EUR	EUR
I.	Réductions de valeur moins-values et plus-values	24 847 086,15	(49 519 259,13)
A.	Obligations et autres titres de créance	0,00	0,00
B.	Instruments du marché monétaire	0,00	0,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	24 904 436,78	(49 514 131,12)
a.	Actions	24 904 436,78	(49 514 131,12)
a.1.	Résultat réalisé	2 222 476,43	7 180 287,40
a.2.	Résultat non-réalisé	22 681 960,35	(56 694 418,52)
D.	Autres valeurs mobilières	0,00	0,00
E.	OPC à nombre variable de parts	0,00	0,00
F.	Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
G.	Créances, dépôts, liquidités et dettes	0,00	0,00
H.	Positions et opérations de change	(57 350,63)	(5 128,01)
b.	Autres positions et opérations de change	(57 350,63)	(5 128,01)
b.1.	Résultat réalisé	(57 350,63)	(5 128,01)
II.	Produits et charges des placements	2 622 792,81	2 159 426,11
A.	Dividendes	3 183 502,03	2 882 427,19
B.	Intérêts (+/-)	121 556,52	2 178,89
b.	Dépôts et liquidités	121 556,52	2 178,89
C.	Intérêts d'emprunts (-)	(32 012,43)	(21 294,16)
D.	Contrats de swap (+/-)	0,00	0,00
E.	Précomptes mobiliers (-)	(650 253,31)	(703 885,82)
a.	D'origine belge	0,00	(1 794,72)
b.	D'origine étrangère	(650 253,31)	(702 091,10)
F.	Autres produits provenant des placements	0,00	0,00
III.	Autres produits	0,00	0,03
A.	Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,00	0,00
B.	Autres	0,00	0,03
IV.	Coûts d'exploitation	(2 214 254,33)	(2 469 320,01)
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	(253 736,39)	(181 717,20)
B.	Charges financières (-)	(3 602,52)	(3 679,93)
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	(102 252,61)	(110 859,36)
C.1.	Rémunération due au dépositaire - général	(102 252,61)	(110 859,36)
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	(1 659 968,45)	(1 925 979,26)
a.	Gestion financière	(1 572 551,55)	(1 834 609,77)
a.5.	Gestion financière - Classe I	(261 871,20)	(310 978,65)
a.8.	Gestion financière - Classe M	(751 622,27)	(866 186,77)
a.10.	Gestion financière - Classe P	(486 810,11)	(569 212,17)
a.11.	Gestion financière - Classe R	(72 247,97)	(88 232,17)
b.	Gestion administrative et comptable	(87 416,90)	(91 369,49)
b.1.	Gestion administrative et comptable - général	(87 416,90)	(91 369,49)
E.	Frais administratifs (-)	(24 146,82)	(17 714,44)
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	(22 113,66)	(48 980,60)
G.	Rémunérations charges sociales et pensions (-)	(13 500,00)	(13 500,00)
H.	Services et biens divers (-)	(102 916,89)	(76 241,44)
I.	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)	0,00	0,00
J.	Taxes	(49 144,77)	(79 322,00)
K.	Autres charges (-)	17 127,77	(11 325,78)
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)	408 538,48	(309 893,88)
	Sous-total II+III+IV		
V.	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	25 255 624,63	(49 829 153,01)
VI.	Impôts sur le résultat	(48 423,30)	0,00
VII.	Résultat de l'exercice (du semestre)	25 207 201,33	(49 829 153,01)

1.7. Résumé des règles de comptabilisation et d'évaluation

1.7.1. Résumé des règles

L'évaluation des avoirs de la SICAV est déterminée de la manière suivante, conformément aux règles établies par l'arrêté royal du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de part :

1. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés détenus par la SICAV sont évalués à leur juste valeur. Afin de déterminer la juste valeur, la hiérarchie suivante doit être respectée :

a) S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus.

S'il s'agit d'éléments du patrimoine négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

b) Si les cours visés au point a) ne sont pas disponibles, c'est le prix de la transaction la plus récente qui est retenu.

c) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, il existe un marché organisé ou un marché de gré à gré, mais que ce marché n'est pas actif et que les cours qui s'y forment ne sont pas représentatifs de la juste valeur, ou si, pour un élément du patrimoine déterminé, il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré, l'évaluation à la juste valeur est opérée sur la base de la juste valeur actuelle d'éléments du patrimoine similaires pour lesquels il existe un marché actif.

d) Si, pour un élément du patrimoine déterminé, la juste valeur d'éléments du patrimoine similaires telle que visée au point c) est inexistante, la juste valeur de l'élément concerné est déterminée en recourant à d'autres techniques de valorisation, en respectant certaines conditions, notamment leur validité doit être régulièrement testée.

Si, dans des cas exceptionnels, il n'existe pas, pour des actions, de marché organisé ou de marché de gré à gré et que la juste valeur de ces actions ne peut être déterminée de façon fiable conformément à la hiérarchie décrite ci-dessus, les actions en question sont évaluées au coût.

C'est en fonction de l'instrument sous-jacent que les instruments financiers dérivés (contrat de swap, contrat à terme et contrat d'option) évalués à leur juste valeur sont portés dans les sous-postes au bilan et/ou hors bilan.

Les valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants sont portées dans les postes hors bilan sous la rubrique « II. Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants ».

Les montants notionnels des contrats à terme et des contrats de swap sont portés dans les postes hors bilan respectivement sous les rubriques « III. Montants notionnels des contrats à terme » et « IV. Montants notionnels des contrats de swap ».

2. Parts d'organismes de placement collectif

Les parts d'organisme de placement collectif à nombre variable de parts qui sont détenues par la SICAV sont évaluées à leur juste valeur conformément à la hiérarchie définie au point 1.

Les parts d'organisme de placement collectif à nombre variable de parts pour lesquelles il n'existe pas de marché organisé ni de marché de gré à gré détenues par la SICAV sont évaluées sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

3. Charges et produits

La SICAV provisionne les charges et produits connus ou susceptibles de faire l'objet d'une évaluation suffisamment précise et ce, chaque jour où a lieu une émission ou un rachat de parts. Les charges et les produits à caractère récurrent sont exprimés prorata temporis dans la valeur des parts.

4. Créances et dettes

Les créances à terme qui ne sont pas représentées par des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire négociables sont évaluées à leur juste valeur, conformément à la hiérarchie décrite au point 1.

1.7. Résumé des règles de comptabilisation et d'évaluation(suite)

Les avoirs à vue sur des établissements de crédit, les engagements en compte courant envers des établissements de crédit, les montants à recevoir et à payer à court terme autres que ceux concernant des établissements de crédit, les avoirs fiscaux et dettes fiscales ainsi que les autres dettes seront évalués à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement n'est pas principalement axée sur le placement de ses moyens dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, le conseil d'administration peut toutefois, tenant compte de l'importance relativement faible des créances à terme, opter pour l'évaluation de celles-ci à leur valeur nominale.

5. Valeurs exprimées en autre devise

Les valeurs exprimées en une autre devise que la monnaie d'expression du compartiment concerné seront converties dans la monnaie dudit compartiment sur base du cours moyen au comptant entre les cours acheteur et vendeur représentatifs. Les écarts tant positifs que négatifs qui résultent de la conversion sont imputés au compte de résultat.

1.7.2. Cours de change

		30/09/2023	30/09/2022	
EUR	=	0,968545	0,964221	CHF
		7,456984	7,435448	DKK
		0,867437	0,877587	GBP
		11,502526	10,871712	SEK
		1,058750	0,979650	USD

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

2.1. Rapport de gestion du compartiment

2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment European Equities a été lancé le 13 décembre 2018.
Période de souscription initiale: du 18/12 à 12h00 jusqu'au 19/12 à 23h59.
Prix de souscription initial:

100 EUR pour les parts « R DIS » et « M DIS » ;
1000 EUR pour les parts « I DIS » et « P DIS ».

2.1.2. Gestion financière du portefeuille

BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.
Boulevard Royal, 16
L-2449 Luxembourg

2.1.3. Cotation en bourse

Non applicable.

2.1.4. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

Recherche d'une plus-value sur le capital sur le long terme.

Politique de placement du compartiment

- Stratégie :

La politique d'investissement: le compartiment est investi à concurrence de minimum 75% de ses actifs nets en actions de sociétés cotées sur un marché réglementé européen.

Les sociétés sont choisies en fonction de leur qualité intrinsèque et de leur évaluation et seront soumises à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou à un impôt équivalent.

Dans le cadre de la réalisation de son objectif dans le but de placement de ses liquidités, sous respect des dispositions du chapitre 5. et 6. du présent prospectus, le compartiment pourra investir jusqu'à maximum 10% de ses actifs nets dans des parts d'organismes de placements collectif en valeurs mobilières agréés conformément à la directive 2009/65/CE et autres OPC. Le compartiment pourra également, dans le but de placement de ses liquidités, et sous réserve des dispositions du chapitre 5 et 6 du présent prospectus :

- investir en instruments du marché monétaire;
- investir en OPC monétaires ou OPC investis en titres de créances dont l'échéance finale ou résiduelle ne dépasse pas, compte tenu des instruments financiers y relatifs, 12 mois, respectivement des titres de créance pour lesquels le taux est adapté, compte tenu des instruments y associés, au moins une fois par an.

- Facteurs ESG et intégration des risques en matière de durabilité :

La société de gestion intègre et promeut les facteurs de durabilité au sein de sa stratégie d'investissement en appliquant des données extra-financières dans le modèle de valorisation des émetteurs. Le compartiment s'engage également dans la promotion des facteurs ESG mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

La société de gestion prend en compte une notation ESG fournie par un prestataire de service externe et indépendant. Cette notation ESG repose sur une combinaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

La société de gestion attribue à un émetteur présentant une notation ESG plus élevée une valeur intrinsèque majorée tandis que la société de gestion attribue à un émetteur présentant une notation ESG plus faible une valeur intrinsèque diminuée.

La notation ESG de l'émetteur aura donc une incidence directe sur les décisions d'investissements et de désinvestissements relatives à cet émetteur. Cette notation ESG repose sur une combinaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance tels que, notamment, les émissions de carbone, le développement du capital humain ou la composition du conseil d'administration. Vous trouverez de plus amples informations sur le processus d'investissement responsable de la société de gestion sur son site web : www.banquedeluxembourginvestments.com et plus particulièrement dans l'onglet « Investissement responsable ».

- Devise de référence : EUR

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

2.1. Rapport de gestion du compartiment (suite)

- Opérations autorisées sur produits dérivés :

Le compartiment pourra également avoir recours à des produits et instruments dérivés (tels que futurs sur indices actions, changes à terme, options traitées sur des marchés réglementés) à titre de couverture ou d'optimisation de l'exposition du portefeuille.

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

La SICAV souhaite faire bénéficier les actionnaires du compartiment " European Equities" soumis à l'impôt des sociétés en Belgique du régime des revenus définitivement taxés (« RDT ») établi par les articles 202 à 205 du code des impôts sur les revenus (sans toutefois que cet objectif limite la capacité des organes de gestion d'investir dans des actifs autorisés qui ne permettent pas d'obtenir l'avantage fiscal établi par ce régime des RDT). Les organes de gestion veilleront donc à investir la plus grande partie du portefeuille du compartiment dans des actions qui donnent lieu à l'application du régime RDT susvisé, sans toutefois que cet objectif limite le droit des organes de gestion d'investir dans des actifs autorisés qui ne permettent pas d'obtenir l'avantage fiscal établi par ce régime des RDT.

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

2.1. Rapport de gestion du compartiment (suite)

2.1.5. Indice(s) et benchmark(s)

Non applicable.

2.1.6. Politique suivie pendant l'exercice

BLB-European Equities a enregistré une progression de 8,02% au cours de la période sous revue, sous-performant son indice de référence, le MSCI Europe Net Total return, en hausse de 19,22%.

La performance a été faible par rapport à l'indice en raison d'allocations généralement plus défensives au sein du portefeuille, dans un contexte de hausse des taux d'intérêts, d'inflation persistante et de ralentissement économique. L'absence de valeurs de type « value » au sein de l'univers d'investissement du portefeuille a également pesé.

Par secteurs, le portefeuille a souffert de l'absence d'investissements dans des valeurs financières et énergétiques, structurellement peu représentées dans son univers d'investissement. L'exposition au secteur industriel a pénalisé le portefeuille par rapport à son indice, d'une part en raison de l'absence de valeurs de type « value » au dans le portefeuille, d'autre part en raison d'un poids plus important au sein du portefeuille des sociétés Teleperformance et SGS. Ce sont les expositions aux secteurs de la santé, de la technologie, de la consommation discrétionnaire et de la chimie qui ont principalement soutenu le portefeuille.

Au niveau des valeurs individuelles, parmi les principaux contributeurs à la performance, se retrouvent Novo Nordisk, SAP, Air Liquide, Legrand et LVMH. Novo Nordisk a bénéficié de la très forte croissance de son activité dans le traitement contre l'obésité, au travers de ses médicaments GLP-1. SAP a bénéficié d'un niveau de valorisation attrayant dès septembre 2022, de l'annonce de la cession de sa division Qualtrics et d'une bonne résilience de son activité. Air Liquide a été soutenue par la bonne visibilité sur son activité, en raison de la nature à long terme de nombreux de ses contrats et de sa capacité à ajuster ses prix à l'inflation. Ses investissements dans le développement de l'hydrogène comme source d'énergie propre ont également été un élément démarquant. Legrand a également bénéficié d'un niveau de valorisation attrayant en septembre 2022, ainsi que du relèvement des objectifs d'activité de l'entreprise dans un marché de l'immobilier pourtant difficile. LVMH a bien performé suite à la forte accélération de la demande pour les biens de luxe dès la sortie de la crise Covid et jusqu'à l'été 2023.

Roche, Téléperformance, Diageo, Pernod Ricard et Novozymes ont été parmi les principaux détracteurs à la performance. Roche a souffert de l'absence d'avancées concluantes dans le développement de son pipeline de médicaments, et notamment de la déception sur les résultats de ses études sur un médicament pour le traitement de l'Alzheimer. Teleperformance a été impacté par des controverses sur les conditions de travail de ses employés dans sa division de contrôle de contenu pour son client Tik Tok. Diageo a été en repli en raison des craintes sur le niveau de consommation sur son marché phare des Etats-Unis. Pernod Ricard a également pâti du manque de visibilité sur la consommation de spiritueux, mais dans ce cas sur le marché asiatique. Novozymes a souffert de l'offre d'achat lancée par le groupe sur son concurrent Chr Hansen, à un prix pouvant paraître tendu.

Au niveau des opérations de gestion, l'année a été marquée par un certain nombre de réallocations, plus élevées que dans un rythme de croisière compte tenu du changement de paradigme sur les marchés financiers avec la hausse significative de l'inflation et des taux d'intérêts. Les entreprises suivantes ont ainsi intégré le portefeuille : Intertek, Coloplast, Deutsche Boerse, Diageo, ASML, Schneider, Inditex, Wolters Kluwer, AstraZeneca, Atlas Copco, Alcon, Ashtead et Richemont.

Intertek est un des quatre grands acteurs mondiaux sur le marché de l'inspection et de la certification. Coloplast est active sur le marché des produits médicaux pour la stomie, l'incontinence et le soin des plaies. Deutsche Boerse développe des systèmes informatiques pour la négociation, la compensation et le règlement d'opérations sur titres financiers. Diageo est leader mondial sur le marché des spiritueux. ASML dispose d'une position dominante sur le marché des équipements de lithographie, qui sont au cœur de la fabrication de semi-conducteurs. Schneider est actif sur le marché de l'électrification et de l'automatisation industrielle. Inditex est un producteur d'articles d'habillement, notamment avec ses marques Zara et Massimo Dutti. Wolters Kluwer est un éditeur d'informations professionnelles et de solutions logicielles pour les secteurs de la santé, de la fiscalité et de la comptabilité, de la gouvernance, des risques et de la conformité, ainsi que du droit et de la réglementation. AstraZeneca est une entreprise pharmaceutique, notamment dans l'oncologie et les maladies rares. Atlas Copco est un groupe industriel qui commercialise des solutions d'air comprimé, des outils d'assemblages industriels et du matériel pour les entreprises du BTP. Alcon est leader mondial dans l'ophtalmologie. Ashtead est le deuxième groupe mondial sur le marché de la location de biens d'équipements. Richemont est une entreprise du secteur de luxe, actifs sur dans la joaillerie et les montres haut de gamme.

En contrepartie, les entreprises suivantes ont été vendues : Reply (réallocation vers des sociétés de plus grand taille), Sweco (réallocation vers des sociétés de plus grand taille), Netcompany (réallocation vers des sociétés de plus grand taille), Rotork (réduction de l'exposition au secteur des énergies fossiles), Boozt (réallocation vers des sociétés de plus grand taille), Essity (risque sur les marges avec la hausse du prix des matières premières), Amadeus (prudence sur l'évolution du trafic aérien mondial), Fresenius (incertitude sur le rythme de rebond après la crise Covid), Grifols (détérioration du bilan et des ratios financiers), TeamViewer (affaiblissement de la thèse d'investissement), Teleperformance (invalidation de la thèse d'investissement suite à des controverses sociales) et Kerry (manque de visibilité sur la croissance des volumes).

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

2.1. Rapport de gestion du compartiment (suite)

A la marge, les expositions sur Croda, Novozymes, Sika, Dassault Systèmes, Legrand, L'Oréal, EssilorLuxottica, Novo Nordisk, LVMH et SAP ont été réduites. La position dans SGS a été augmentée.

Ces opérations se sont traduites par une hausse de l'exposition aux marchés anglais et suisse, et une baisse de l'exposition à la France, à la Suède et au Danemark. Les poids des secteurs de la chimie, de la consommation discrétionnaire et de la technologie ont été réduits en faveur de la santé, de la consommation de base et de l'industrie. Les mouvements dans le portefeuille ont augmenté le poids des grandes capitalisations boursières. Le nombre d'investissements détenus est passé de 39 à 41. La concentration sur les dix premières positions a été réduite de 49% à 41%.

Nous vous informons qu'aucun dépassement de la politique d'investissement n'a été constaté durant l'exercice comptable de SICAV BLB.

2.1.7. Politique future

A court terme, les perspectives des marchés actions dépendent principalement de l'aboutissement final du ralentissement économique actuel. Si ce dernier débouchait sur une récession (comme ce fut toujours le cas dans l'histoire d'après-guerre après une inversion de la courbe des taux d'intérêt durant au moins 3 mois), le rebond des cours boursiers durant l'exercice écoulé, basé principalement sur une expansion des multiples de valorisation, devrait s'estomper. Si, à l'opposé, le ralentissement économique finissait pour la première fois par un atterrissage en douceur de l'activité, les cours des actions pourraient alors continuer à s'apprécier. Indépendamment des perspectives à court terme, les actions devraient rester la principale classe d'actifs permettant le maintien dans la durée du pouvoir d'achat du capital en termes réels.

Les perspectives à court terme des marchés obligataires dépendent également de l'issue de la décélération économique en cours. Si la survenue d'une récession suffisamment intense pour perpétuer le ralentissement de l'inflation devait se matérialiser, les rendements à échéance des émetteurs de bonne qualité devraient se détendre, sans toutefois pouvoir atteindre les niveaux dérisoires affichés à la fin de l'année 2021. Si, à l'opposé, l'inflation se mettait à réaccélérer, la tendance haussière des rendements à échéance sur les marchés obligataires pourrait se poursuivre. A plus long terme, les obligations semblent moins à même de pouvoir protéger le pouvoir d'achat du capital en termes réels que les actions.

La nécessité de la plupart des Etats à devoir financer des déficits budgétaires croissants à un moment où les taux d'endettement publics se situent à des niveaux records, devrait maintenir élevé l'attrait de l'or qui, contrairement aux monnaies-papier, ne peut pas être imprimé à volonté par les banques centrales. Si le ralentissement économique se poursuivait, la fin probable du cycle de resserrement monétaire devrait se répercuter favorablement sur le cours de l'or. Si, à l'opposé, les taux d'intérêt continuaient à être relevés, la résilience du cours de l'or, en concurrence avec des placements monétaires de mieux en mieux rémunérés, serait alors mise en péril.

2.1.8. Classe de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Le niveau de risque est présenté via un indicateur synthétique de risque sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé). Il est obtenu en combinant la mesure du risque de marché et la mesure du risque de crédit selon une méthodologie définie dans l'annexe II du Règlement 2017/653 de la Commission du 8 mars 2017 et est disponible, dans sa version la plus récente, dans le document d'informations clés.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes : l'indicateur de risque est calculé à partir des données historiques, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

Ce compartiment se situe en classe 4

BLB European Equities

2.2. Bilan

		30/09/2023	30/09/2022
		EUR	EUR
	TOTAL ACTIF NET	84 026 461,98	86 098 810,06
I.	Actifs immobilisés	0,00	0,00
A.	Frais d'établissement et d'organisation	0,00	0,00
B.	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
C.	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	82 529 963,99	84 291 368,69
A.	Obligations et autres titres de créance	0,00	0,00
B.	Instruments du marché monétaire	0,00	0,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	82 529 963,99	84 291 368,69
a.	Actions	82 529 963,99	84 291 368,69
a.1.	Actions	82 529 963,99	84 291 368,69
D.	Autres valeurs mobilières	0,00	0,00
E.	OPC à nombre variable de parts	0,00	0,00
F.	Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
III.	Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
A.	Créances	0,00	0,00
B.	Dettes	0,00	0,00
IV.	Créances et dettes à un an au plus	(53 041,07)	(1 282 003,59)
A.	Créances	84 709,98	42 978,61
a.	Montants à recevoir	77 861,10	16 532,19
b.	Avoirs fiscaux	6 848,88	26 446,42
B.	Dettes	(137 751,05)	(1 324 982,20)
a.	Montants à payer (-)	(137 751,05)	(161 954,27)
b.	Dettes fiscales (-)	0,00	(253,55)
c.	Emprunts (-)	0,00	(1 162 774,38)
V.	Dépôts et liquidités	1 677 603,05	3 208 947,86
A.	Avoirs bancaires à vue	1 677 603,05	3 208 947,86
B.	Avoirs bancaires à terme	0,00	0,00
C.	Autres	0,00	0,00
VI.	Comptes de régularisation	(128 063,99)	(119 502,90)
A.	Charges à reporter	0,00	0,00
B.	Produits acquis	0,00	0,00
C.	Charges à imputer (-)	(129 463,99)	(120 710,26)
D.	Produits à reporter (-)	1 400,00	1 207,36
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	84 026 461,98	86 098 810,06
A.	Capital	77 650 464,65	109 304 267,21
B.	Participations au résultat	(1 027 242,25)	135 426,62
C.	Résultat reporté	0,00	0,00
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	7 403 239,58	(23 340 883,77)

2.3. Postes hors bilan

		30/09/2023	30/09/2022
		EUR	EUR
I.	Sûretés réelles (+/-)	0,00	0,00
A.	Collateral (+/-)	0,00	0,00
B.	Autres sûretés réelles	0,00	0,00
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
A.	Contrats d'option et warrants achetés	0,00	0,00
B.	Contrats d'option et warrants vendus	0,00	0,00
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00	0,00
A.	Contrats à terme achetés	0,00	0,00
B.	Contrats à terme vendus	0,00	0,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
A.	Contrats de swap achetés	0,00	0,00
B.	Contrats de swap vendus	0,00	0,00
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
A.	Contrats achetés	0,00	0,00
B.	Contrats vendus	0,00	0,00
VI.	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX.	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00
A.	Actions	0,00	0,00
B.	Obligations	0,00	0,00

BLB European Equities

2.4. Compte de résultats

	30/09/2023	30/09/2022
	EUR	EUR
I. Réductions de valeur moins-values et plus-values	6 923 052,99	(23 471 418,69)
A. Obligations et autres titres de créance	0,00	0,00
B. Instruments du marché monétaire	0,00	0,00
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	6 980 731,41	(23 461 290,92)
a. Actions	6 980 731,41	(23 461 290,92)
a.1. Résultat réalisé	(1 436 981,51)	626 445,24
a.2. Résultat non-réalisé	8 417 712,92	(24 087 736,16)
D. Autres valeurs mobilières	0,00	0,00
E. OPC à nombre variable de parts	0,00	0,00
F. Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes	0,00	0,00
H. Positions et opérations de change	(57 678,42)	(10 127,77)
b. Autres positions et opérations de change	(57 678,42)	(10 127,77)
b.1. Résultat réalisé	(57 678,42)	(10 127,77)
II. Produits et charges des placements	1 608 426,51	1 205 696,11
A. Dividendes	1 928 867,44	1 520 243,22
B. Intérêts (+/-)	964,67	52,03
b. Dépôts et liquidités	964,67	52,03
C. Intérêts d'emprunts (-)	(29 844,22)	(19 368,58)
D. Contrats de swap (+/-)	0,00	0,00
E. Précomptes mobiliers (-)	(291 561,38)	(295 230,56)
b. D'origine étrangère	(291 561,38)	(295 230,56)
F. Autres produits provenant des placements	0,00	0,00
III. Autres produits	0,00	0,01
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,00	0,00
B. Autres	0,00	0,01
IV. Coûts d'exploitation	(1 107 556,85)	(1 075 161,20)
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	(200 706,37)	(92 972,33)
B. Charges financières (-)	(1 707,29)	(2 597,38)
C. Rémunération due au dépositaire (-)	(50 943,19)	(49 956,92)
Rémunération due au dépositaire - général	(50 943,19)	(49 956,92)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)	(767 015,06)	(828 840,91)
a. Gestion financière	(723 215,02)	(785 703,37)
a.5. Gestion financière - Classe I	(85 110,88)	(96 657,82)
a.8. Gestion financière - Classe M	(369 373,99)	(406 065,19)
a.10. Gestion financière - Classe P	(247 699,07)	(263 306,00)
a.11. Gestion financière - Classe R	(21 031,08)	(19 674,36)
b. Gestion administrative et comptable	(43 800,04)	(43 137,54)
b.1. Gestion administrative et comptable - général	(43 800,04)	(43 137,54)
E. Frais administratifs (-)	(9 022,21)	(8 159,88)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	(10 666,15)	(21 700,94)
G. Rémunérations charges sociales et pensions (-)	(6 750,00)	(6 750,00)
H. Services et biens divers (-)	(48 043,53)	(32 862,68)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)	0,00	0,00
J. Taxes	(17 103,05)	(29 315,40)
K. Autres charges (-)	4 400,00	(2 004,76)
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	500 869,66	130 534,92
Sous-total II+III+IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	7 423 922,65	(23 340 883,77)
VI. Impôts sur le résultat	(20 683,07)	0,00
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	7 403 239,58	(23 340 883,77)

2.5. Affectation et prélèvements

		30/09/2023	30/09/2022
		EUR	EUR
I.	Bénéfice (Pertes) de l'exercice	6 375 997,33	(23 205 457,15)
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	0,00	0,00
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	7 403 239,58	(23 340 883,77)
c.	Participations au résultat perçues (versées)	(1 027 242,25)	135 426,62
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital	(6 375 997,33)	23 986 368,97
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	0,00	0,00
IV.	(Distribution des dividendes)	0,00	(780 911,82)

BLB European Equities

2.6. Composition des avoirs et chiffres clés

2.6.1. Composition des actifs au 30 septembre 2023 (exprimé en EUR)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés								
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs								
Actions et autres valeurs assimilables à des actions								
Suisse								
ALCON INC.		37 235,00	CHF	70,94	2 727 237,24		3,30%	3,25%
CIE FINANCIERE RICHMONT NAM-AK		7 168,00	CHF	112,00	828 889,04		1,00%	0,99%
GEBERIT AG/NAMEN-AKTIE		2 933,00	CHF	459,00	1 389 969,03		1,68%	1,65%
GIVAUDAN SA /REG.		222,00	CHF	2 994,00	686 254,41		0,83%	0,82%
NESTLE / ACT NOM		38 253,00	CHF	103,74	4 097 246,76		4,96%	4,88%
ROCHE HOLDING AG /GENUSSSCHEIN		14 044,00	CHF	250,45	3 631 551,72		4,40%	4,32%
SGS SA		45 377,00	CHF	77,02	3 608 441,52		4,37%	4,29%
SIKA LTD		7 850,00	CHF	233,10	1 889 262,51		2,29%	2,25%
Total: Suisse					18 858 852,23		22,85%	22,44%
Allemagne (Republique federale)								
ADIDAS AG		6 251,00	EUR	166,62	1 041 541,62		1,26%	1,24%
DEUTSCHE BOERSE AG /NAM.		15 720,00	EUR	163,70	2 573 364,00		3,12%	3,06%
SAP SE NPV		27 078,00	EUR	122,82	3 325 719,96		4,03%	3,96%
SYMRISE AG		12 509,00	EUR	90,32	1 129 812,88		1,37%	1,34%
Total: Allemagne (République fédérale)					8 070 438,46		9,78%	9,60%
Danemark								
CHRISTIAN HANSEN HOLDING A/S		19 797,00	DKK	432,40	1 147 947,10		1,39%	1,37%
COLOPLAST -B-		9 893,00	DKK	747,60	991 822,85		1,20%	1,18%
NOVO NORDISK AS -B-		24 698,00	DKK	643,90	2 132 637,39		2,58%	2,54%
NOVOZYMES SHS-B-		30 147,00	DKK	284,70	1 150 981,59		1,39%	1,37%
Total: Danemark					5 423 388,93		6,57%	6,45%
Espagne								
INDITEX		45 259,00	EUR	35,29	1 597 190,11		1,94%	1,90%
Total: Espagne					1 597 190,11		1,94%	1,90%
Finlande								
KONE OYJ -B-		27 912,00	EUR	39,92	1 114 247,04		1,35%	1,33%
Total: Finlande					1 114 247,04		1,35%	1,33%
France								
AIR LIQUIDE		21 478,00	EUR	159,84	3 433 043,52		4,16%	4,09%
DASSAULT SYSTEMES		24 100,00	EUR	35,30	850 609,50		1,03%	1,01%
ESSILORLUXOTT — ACT.		17 381,00	EUR	165,16	2 870 645,96		3,48%	3,42%
LEGRAND HOLDING ACT.PROV.OPO		34 874,00	EUR	87,30	3 044 500,20		3,69%	3,62%
L'OREAL		5 319,00	EUR	393,20	2 091 430,80		2,53%	2,49%
LVMH ACT.		4 174,00	EUR	716,40	2 990 253,60		3,62%	3,56%
PERNOD-RICARD		16 968,00	EUR	157,85	2 678 398,80		3,25%	3,19%
SCHNEIDER ELECTRIC SE		14 717,00	EUR	156,98	2 310 274,66		2,80%	2,75%
Total: France					20 269 157,04		24,56%	24,12%
Royaume-Uni								
ASHTAD GROUP PLC		13 416,00	GBP	50,02	773 622,14		0,94%	0,92%
ASTRAZENECA PLC		17 066,00	GBP	111,02	2 184 213,65		2,65%	2,60%
CRODA INTERNATIONAL PLC		30 452,00	GBP	49,15	1 725 446,49		2,09%	2,05%
DIAGEO PLC		79 600,00	GBP	30,34	2 784 138,24		3,37%	3,31%
HALMA PLC		32 333,00	GBP	19,39	722 560,08		0,88%	0,86%

BLB European Equities

2.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
INIERIEK GROUP PLC		39 520,00	GBP	41,12	1 873 407,24		2,27%	2,23%
RECKITT BENCKISER GROUP PLC		58 732,00	GBP	57,94	3 922 974,03		4,75%	4,67%
SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC		11 005,00	GBP	95,26	1 208 544,86		1,46%	1,44%
UNILEVER PLC		66 887,00	EUR	46,88	3 135 997,00		3,80%	3,73%
Total: Royaume-Uni					18 330 903,73		22,21%	21,82%
Jersey								
EXPERIAN PLC		33 065,00	GBP	26,91	1 025 756,73		1,24%	1,22%
Total: Jersey					1 025 756,73		1,24%	1,22%
Pays-Bas								
ASML HOLDING NV		2 794,00	EUR	559,10	1 562 125,40		1,89%	1,86%
WOLTERS KLUWER NV		13 508,00	EUR	114,65	1 548 692,20		1,88%	1,84%
Total: Pays-Bas					3 110 817,60		3,77%	3,70%
Suede								
ASSA ABLOY AB		153 394,00	SEK	238,20	3 176 558,87		3,85%	3,78%
ATLAS COPCO RG-A		39 920,00	SEK	147,25	5 111 037,32		0,62%	0,61%
HEXAGON RG-B		128 306,00	SEK	93,38	1 041 615,93		1,26%	1,24%
Total: Suède					4 729 212,12		5,73%	5,63%
Total: Actions et autres valeurs assimilables à des actions					82 529 963,99		100,00%	98,22%
Total: Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					82 529 963,99		100,00%	98,22%
Total: Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés					82 529 963,99		100,00%	98,22%
II. Dépôts et Liquidités								
AVOIRS bancaires a vue								
BELFIUS BANQUE			EUR		1 677 603,05			2,00%
Total - Avoirs bancaires à vue					1 677 603,05			2,00%
Dépôts et Liquidités					1 677 603,05			2,00%
III. Créances et dettes diverses					(53 041,07)			(0,06%)
IV. Autres					(128 063,99)			(0,15%)
V. Total de l'actif net					84 026 461,98			100,00%

Les changements dans la composition du portefeuille titres sont disponibles, sans frais, auprès de CACEIS Investor Services Belgium S.A. (RBC Investor Services Belgium S.A. jusqu'au 3 juillet 2023) ayant son siège Boulevard du Roi Albert II 37 - 1030 Bruxelles qui assure le service financier.

Répartition économique du portefeuille-titres au 30/09/2023 (en pourcentage du portefeuille)		
Produits cosmétiques pharmaceutiques & produits médicaux		16,85%
Chimie		12,13%
Mécanique & équipements industriels		9,48%
Alimentation & boissons non alcoolisées		8,76%
Services divers		8,00%
Tabac & boissons alcoolisées		6,62%
Appareils & composants électriques		6,49%
Sociétés financières, d'investissement & autres sociétés diversifiées		5,37%
Internet, logiciels & services IT		5,06%
Biens de consommation divers		4,75%
Textiles, vêtements & articles en cuir		3,53%
Soins de santé & services sociaux		3,30%
Appareils électroniques & semi-conducteurs		2,77%
Commerce de détail & grandes surfaces		1,94%
Graphisme, publication & imprimerie		1,88%
Matériaux de construction & industrie de la construction		1,68%
Biotechnologie		1,39%
Total:		100,00%

BLB European Equities

2.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Répartition géographique du portefeuille-titres au 30/09/2023 (en pourcentage du portefeuille)	
France	24,56%
Suisse	22,85%
Royaume-Uni	22,21%
Allemagne (République fédérale)	9,78%
Danemark	6,57%
Suède	5,73%
Pays-Bas	3,77%
Espagne	1,94%
Finlande	1,35%
Jersey	1,24%
Total:	100,00%

Répartition par devise du portefeuille-titres au 30/09/2023 (en pourcentage du portefeuille)	
EUR	45,19%
CHF	22,85%
GBP	19,65%
DKK	6,57%
SEK	5,73%
Total:	100,00%

2.6.2. Changements dans la composition des avoirs du compartiment (dans la devise du compartiment)

	1er semestre	2e semestre	Période
Achats	33 413 262,19	13 318 842,48	46 732 104,67
Ventes	37 800 956,67	17 673 284,11	55 474 240,78
Total 1	71 214 218,86	30 992 126,59	102 206 345,45
Souscriptions	1 378 153,00	5 535 374,40	6 913 527,40
Remboursements	5 445 318,32	10 187 670,17	15 632 988,49
Total 2	6 823 471,32	15 723 044,57	22 546 515,89
Moyenne de référence de l'actif net total	90 775 733,62	90 417 106,57	90 596 420,10
Taux de rotation	70,93%	16,89%	87,93%
Taux de rotation corrigé	70,06%	16,89%	86,80%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille. La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CACEIS Investor Services Belgium S.A. (RBC Investor Services Belgium S.A. jusqu'au 3 juillet 2023) ayant son siège Boulevard du Roi Albert II 37 - 1030 Bruxelles qui assure le service financier.

2.6.3. Taux de rotation accru

Le taux de rotation du portefeuille BLB European Equities a été plus élevé au cours de l'exercice se clôturant fin septembre 2023 que dans un rythme de croisière (entre 10% et 35%) de la méthodologie de gestion du portefeuille en raison principalement du changement de la politique d'investissement du portefeuille intervenu et validé par la FSMA en début d'année 2022. La qualification du portefeuille BLB European Equities au régime fiscal PEA français a en effet été levée courant 2022 avec inclusion dans le prospectus fin mars 2022. La levée de la qualification au régime français PEA s'explique par l'absence de commercialisation du compartiment auprès de clients français. La décision a dès lors été prise par BLI de réaligner le portefeuille BLB European Equities sur le portefeuille modèle BL Equities Europe de la Sicav BL. Les changements que le gérant pouvait opérer au sein du portefeuille sous la nouvelle politique d'investissement, qui n'imposait plus des investissements à hauteur de minimum 75% des actifs net du portefeuille dans des pays de l'Union européenne (régime PEA), ont été entrepris en octobre et novembre 2022. Ces ajustements se sont traduits par un nombre élevé d'opérations de gestion au sein du portefeuille. Les valeurs en portefeuille n'ont pas fondamentalement changé. Il s'agissait essentiellement d'ajustements du poids des positions individuelles qui ont été opérés. Les autres opérations effectuées en cours d'année s'expliquent par les décisions de gestion du gérant dans le cadre d'un marché actions fortement impacté par la hausse significative des taux d'intérêts et en tenant compte des souscriptions/rachats journaliers de parts du compartiment.

BLB European Equities

2.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

2.6.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation au 30/09/2023

Période			Souscriptions	Remboursements	Fin de période
30/09/2021	Classe I	Distribution	3 907,00	0,00	10 427,00
	Classe M	Distribution	79 584,63	35 873,12	293 095,79
	Classe P	Distribution	0,00	0,00	26 721,93
	Classe R	Distribution	12 104,87	0,00	12 104,87
Total					342 349,60
30/09/2022	Classe I	Distribution	2 075,86	2 200,00	10 302,86
	Classe M	Distribution	110 604,28	11 047,97	392 652,10
	Classe P	Distribution	3 171,90	0,00	29 893,83
	Classe R	Distribution	13 354,50	0,00	25 459,37
Total					458 308,17
30/09/2023	Classe I	Distribution	105,00	120,00	10 287,86
	Classe M	Distribution	53 905,48	111 955,61	334 601,98
	Classe P	Distribution	218,75	681,68	29 430,90
	Classe R	Distribution	0,00	12 104,87	13 354,50
Total					387 675,23

Montants payés et reçus par l'OPC
(dans la devise du compartiment)

Période			Souscriptions	Remboursements
30/09/2021	Classe I	Distribution	3 992 317,10	0,00
	Classe M	Distribution	10 231 665,33	4 708 820,94
	Classe P	Distribution	0,00	0,00
	Classe R	Distribution	1 200 203,60	0,00
30/09/2022	Classe I	Distribution	2 408 029,99	2 398 086,00
	Classe M	Distribution	15 376 428,09	1 429 940,15
	Classe P	Distribution	4 218 329,26	0,00
	Classe R	Distribution	1 229 358,91	0,00
30/09/2023	Classe I	Distribution	103 376,70	117 012,55
	Classe M	Distribution	6 531 879,03	13 650 309,85
	Classe P	Distribution	278 271,67	810 605,27
	Classe R	Distribution	0,00	1 055 060,82

Valeur nette d'inventaire en fin de période
(dans la devise du compartiment)

Période		Par action		
30/09/2021	90 416 693,77	Classe I	Distribution	1 122,92
		Classe M	Distribution	138,24
		Classe P	Distribution	1 385,65
		Classe R	Distribution	96,15
30/09/2022	86 098 810,06	Classe I	Distribution	881,28
		Classe M	Distribution	108,48
		Classe P	Distribution	1 087,48
		Classe R	Distribution	75,15
30/09/2023	84 026 461,98	Classe I	Distribution	944,61
		Classe M	Distribution	116,34
		Classe P	Distribution	1 165,62
		Classe R	Distribution	80,64

BLB European Equities

2.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

2.6.5. Performances

(exprimé en %)

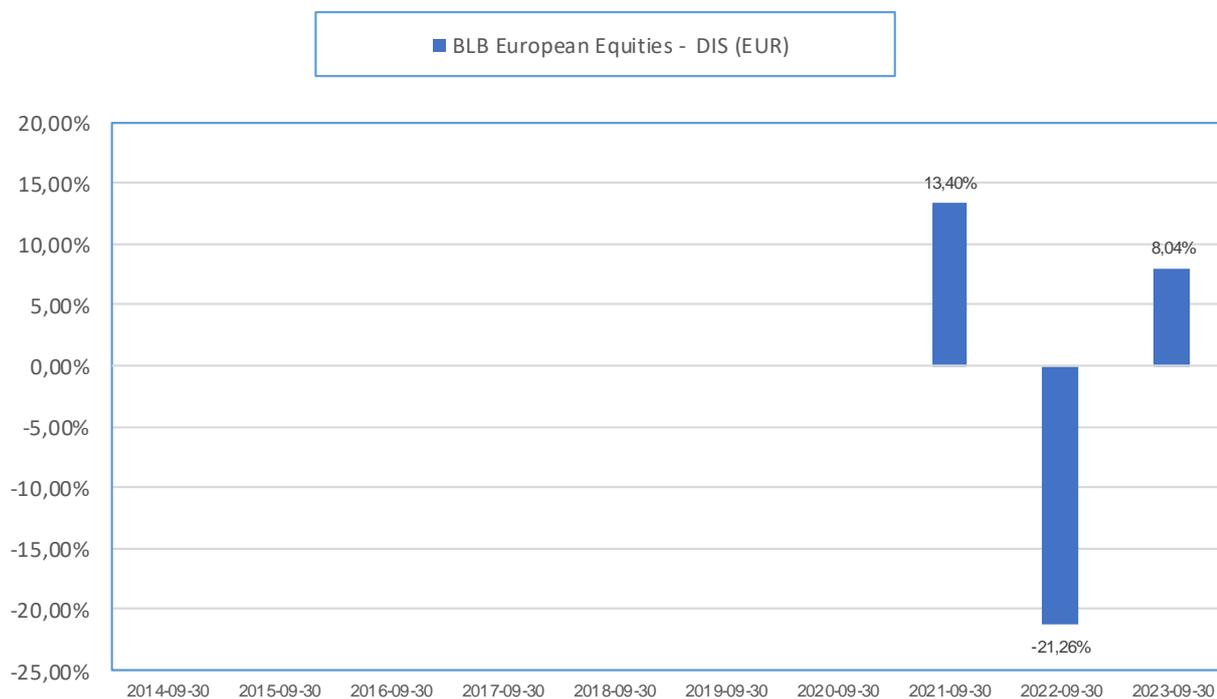
Classe	CAP	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le lancement
I	DIS	8,04%	(1,19%)	-	-	(1,00%)
M	DIS	8,02%	(1,24%)	-	-	4,04%
P	DIS	8,24%	(1,01%)	-	-	4,08%
R	DIS	7,31%	-	-	-	(4,59%)

Diagramme en bâtons

Classe I (DIS)

Année de création : 2018

Rendements annuels des 10 dernières années au 30 septembre 2023



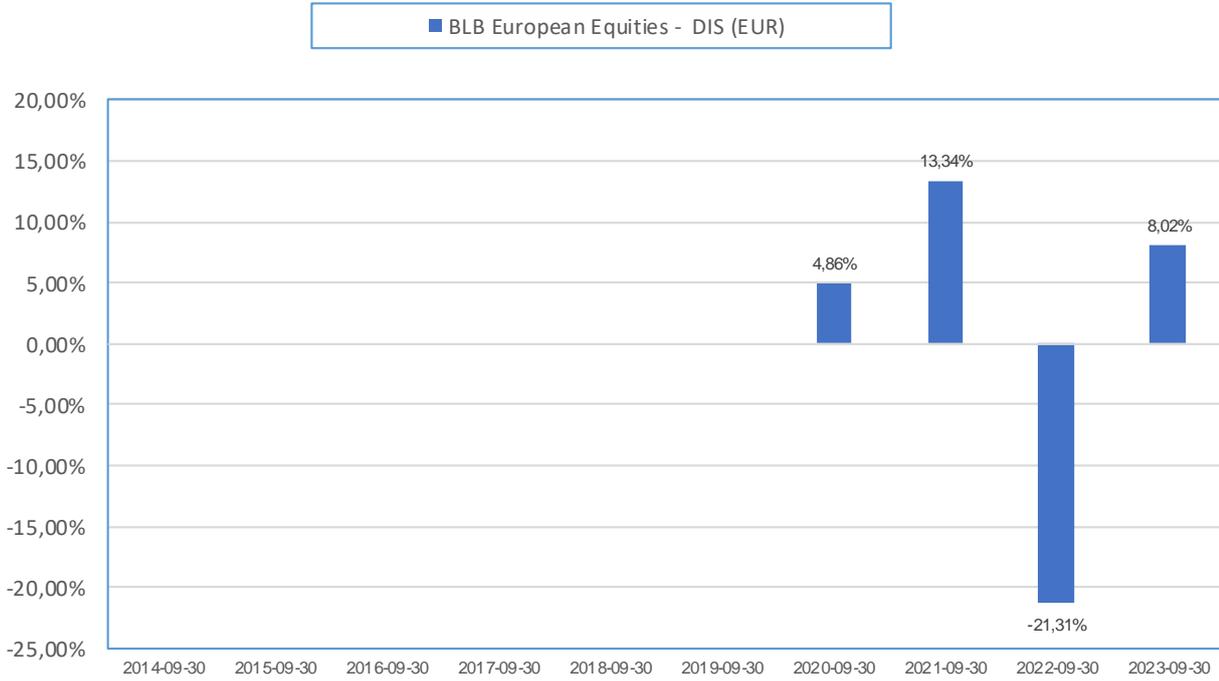
BLB European Equities

2.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Classe M (DIS)

Année de création : 2018

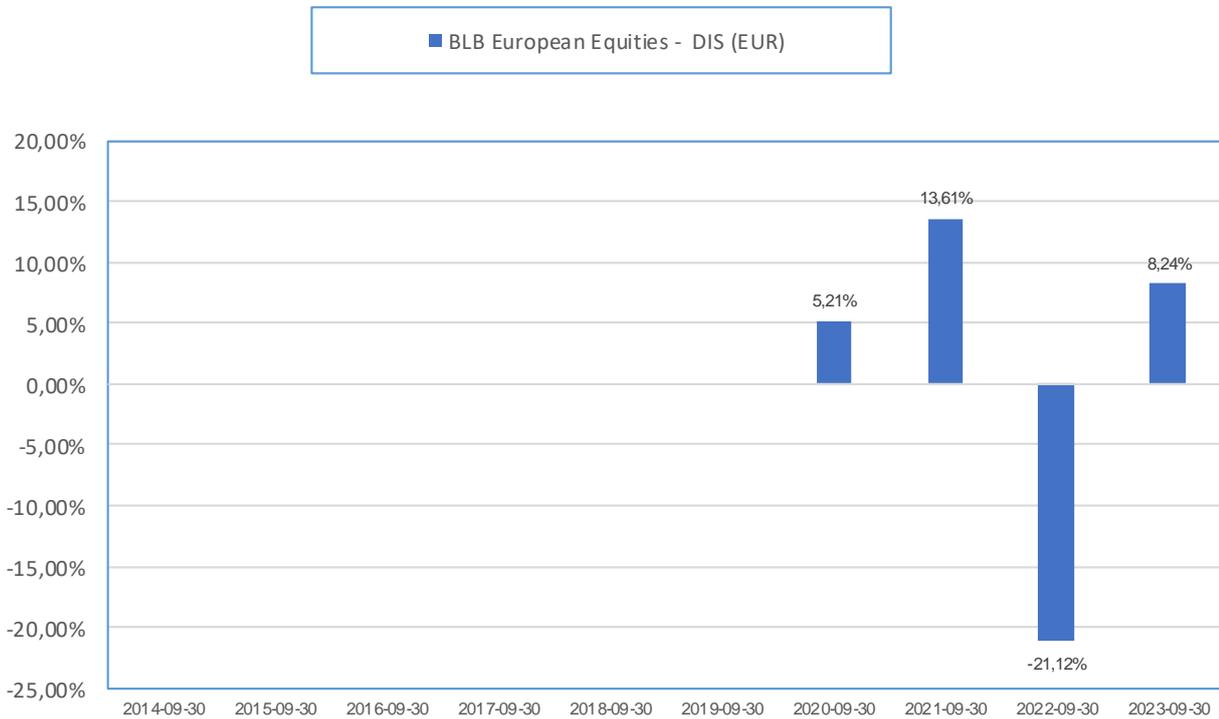
Rendements annuels des 10 dernières années au 30 septembre 2023



Classe P (DIS)

Année de création : 2018

Rendements annuels des 10 dernières années au 30 septembre 2023

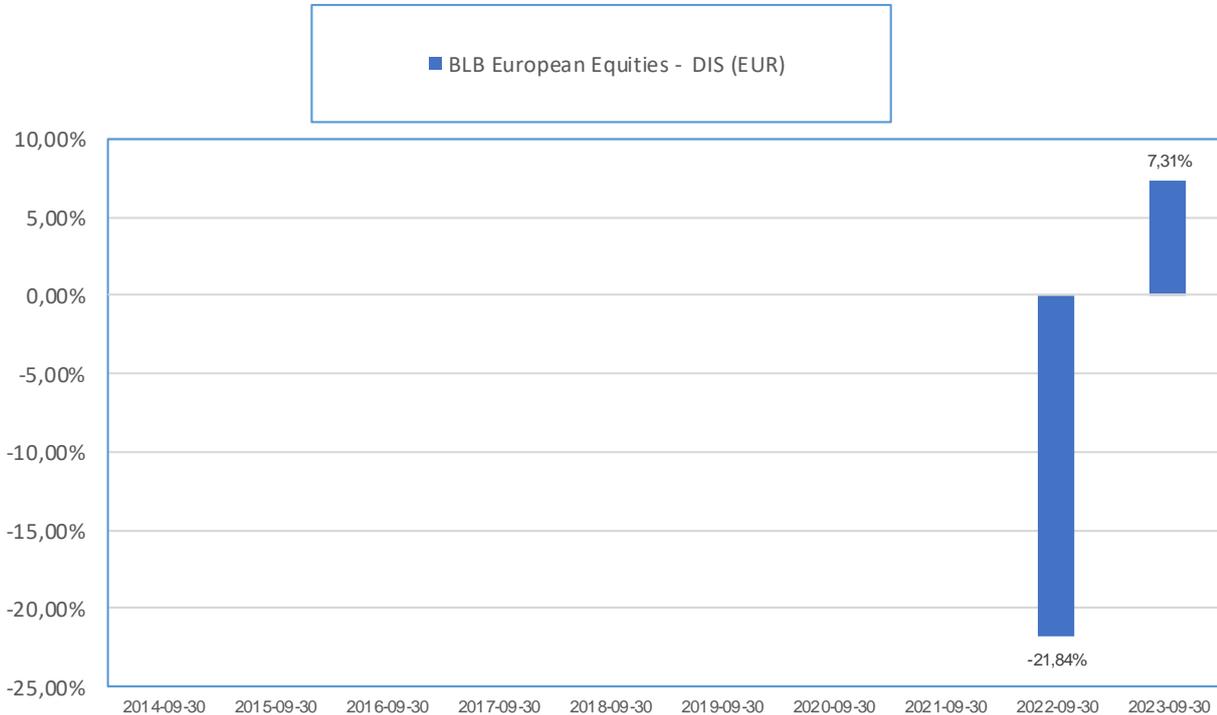


BLB European Equities

2.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Classe R (DIS)
Année de création : 2018

Rendements annuels des 10 dernières années au 30 septembre 2023



Il s'agit de chiffres de rendement basés sur des données historiques, qui ne peuvent donner aucune garantie quant au rendement futur et qui ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

2.6.6. Frais (exprimé en %)

Frais courants		
Classe I	BE6309900502	1,07%
Classe M	BE6309901518	1,11%
Classe P	BE6309899498	0,89%
Classe R	BE6309902524	1,75%

Les frais courants, calculés conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission du 1er juillet 2010 mettant en œuvre la Directive 2009/65/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les informations clés pour l'investisseur et les conditions à remplir lors de la fourniture des informations clés pour l'investisseur ou du prospectus sur un support durable autre que le papier ou au moyen d'un site web (ci-après le « Règlement 583/2010 »), sont repris dans les informations clés pour l'investisseur. La notion de « frais courants » consiste en tous paiements déduits de l'actif du fonds lorsqu'une telle déduction est imposée ou autorisée par la réglementation, les statuts ou le prospectus. Ils n'incluent cependant pas les commissions de performance, les frais d'entrée et de sortie payés directement par l'investisseur, les frais de transaction, à l'exception de ceux qui seraient facturés par la banque dépositaire, la société de gestion, l'agent administratif, les administrateurs de la SICAV ou n'importe quel conseiller en placement. Les frais liés à la souscription et au remboursement de parts d'OPC sous-jacents font également partie des frais courants. En outre, ils ne comprennent pas les intérêts sur les emprunts et les frais liés à la détention de produits dérivés (par exemple les appels de marge). Ils sont fondés sur les frais de l'exercice comptable précédent et sont exprimés en pourcentage de l'actif net moyen de la période concernée. Dans certains cas, ils peuvent être exprimés sous forme d'un montant maximum à facturer ou être établis sur la base d'une autre période passée d'un an, voire faire l'objet d'une estimation.

2.7. Notes aux états financiers au 30 septembre 2023

2.7.1. Rémunérations, commissions et frais récurrents supportés par le compartiment

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement

La commission de gestion est différente suivant la classe d'actions à laquelle elle s'applique.

Actions de classe « R » :

Max 1,25% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « M » :

Max. 0,85% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « I » :

Max. 0,85% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « P » :

Max. 0,70% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Rémunération de la société de gestion et commission d'administration centrale

Max. 0,25% p.a., basées sur l'actif net moyen du compartiment avec un montant minimum de EUR 35.000 p.a.

Commissions de commercialisation

Uniquement pour les Actions de la classe « R » :

Max 75% de la rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement

Rémunération du service financier

1000 EUR par an

Rémunération du dépositaire

Frais de service de conservation et Banque Dépositaire de maximum 0,05% p.a. basées sur l'actif net moyen du compartiment.

Les frais de correspondant et de transactions sont facturés séparément.

Les frais ci-dessus sont exprimés sans TVA.

2.7.2. Charges à imputer (Bilan V.I.C.)

- la commission de gestion (Classe I)
6 954,19 EUR
 - la commission de gestion (Classe P)
20 204,61 EUR
 - la commission de gestion (Classe M)
28 181,73 EUR
 - la commission de gestion (Classe R)
1 133,05 EUR
 - la rémunération d'administration (Classe I)
375,00 EUR
 - la rémunération d'administration (Classe R)
375,00 EUR
 - la rémunération d'administration (Classe P)
375,00 EUR
 - la rémunération d'administration (Classe M)
375,00 EUR
 - la rémunération d'administration (générale)
5 587,53 EUR
 - la rémunération du dépositaire (générale)
3 599,15 EUR
 - une provision pour autres frais généraux annuels (rémunération autorité de contrôle, honoraires du réviseur, frais de rapports, de publication...)
60 616,23 EUR
 - rémunération d'administrateur indépendant
1 687,50 EUR
- Pour un total de :
129 463,99 EUR

2.7. Notes aux états financiers au 30 septembre 2023 (suite)

2.7.3. Rémunération du commissaire

En application de l'article 3:65 §§ 2 et 4 du Code des Sociétés et des Associations : mention des émoluments du commissaire.

Montant des émoluments (en EUR) hors TVA : 4 670,00

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

3.1. Rapport de gestion du compartiment

3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le compartiment American Equities a été lancé le 13 décembre 2018.
Période de souscription initiale: du 18/12 à 12h00 jusqu'au 19/12 à 23h59.
Prix de souscription initial:

100 USD pour les parts « R » et « M » ;
1000 USD pour les parts « I » et « P ».

3.1.2. Gestion financière du portefeuille

BLI - Banque de Luxembourg Investments S.A.
Boulevard Royal, 16
L-2449 Luxembourg

3.1.3. Cotation en bourse

Non applicable.

3.1.4. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Objectifs du compartiment

Recherche d'une plus-value sur le capital sur le long terme.

Politique de placement du compartiment

- Stratégie :

Le compartiment est investi à concurrence de minimum 75% de ses actifs nets en actions de sociétés cotées sur les marchés réglementés américains

Dans le cadre de la réalisation de son objectif dans le but de placement de ses liquidités, sous respect des dispositions du chapitre 5. et 6. du présent prospectus, le compartiment pourra investir jusqu'à maximum 10% de ses actifs nets dans des parts d'organismes de placements collectif en valeurs mobilières agréés conformément à la directive 2009/65/CE et autres OPC.

Le compartiment pourra également, dans le but de placement de ses liquidités, et sous réserve des dispositions du chapitre 5 et 6 du présent prospectus :

-investir en instruments du marché monétaire ;

-investir en OPC monétaires ou OPC investis en titres de créances dont l'échéance finale ou résiduelle ne dépasse pas, compte tenu des instruments financiers y relatifs, 12 mois, respectivement des titres de créance pour lesquels le taux est adapté, compte tenu des instruments y associés, au moins une fois par an.

- Facteurs ESG et intégration des risques en matière de durabilité :

La société de gestion intègre et promeut les facteurs de durabilité au sein de sa stratégie d'investissement en appliquant des données extra-financières dans le modèle de valorisation des émetteurs. Le compartiment s'engage également dans la promotion des facteurs ESG mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

La société de gestion prend en compte une notation ESG fournie par un prestataire de service externe et indépendant. Cette notation ESG repose sur une combinaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

La société de gestion attribue à un émetteur présentant une notation ESG plus élevée une valeur intrinsèque majorée tandis que la société de gestion attribue à un émetteur présentant une notation ESG plus faible une valeur intrinsèque diminuée.

La notation ESG de l'émetteur aura donc une incidence directe sur les décisions d'investissements et de désinvestissements relatives à cet émetteur. Cette notation ESG repose sur une combinaison des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance tels que, notamment, les émissions de carbone, le développement du capital humain ou la composition du conseil d'administration. Vous trouverez de plus amples informations sur le processus d'investissement responsable de la société de gestion sur son site web : www.banquedeluxembourginvestments.com et plus particulièrement dans l'onglet « Investissement responsable ».

- Devise de référence : USD

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

3.1. Rapport de gestion du compartiment (suite)

- Opérations autorisées sur produits dérivés :

Le compartiment pourra également avoir recours à des produits et instruments dérivés (tels que futurs sur indices actions, changes à terme, options traitées sur des marchés réglementés) à titre de couverture ou d'optimisation de l'exposition du portefeuille.

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée en raison de la composition du portefeuille.

La SICAV souhaite faire bénéficier les actionnaires du compartiment American Equities soumis à l'impôt des sociétés en Belgique du régime des revenus définitivement taxés (« RDT ») établi par les articles 202 à 205 du code des impôts sur les revenus (sans toutefois que cet objectif limite la capacité des organes de gestion d'investir dans des actifs autorisés qui ne permettent pas d'obtenir l'avantage fiscal établi par ce régime des RDT). Les organes de gestion veilleront donc à investir la plus grande partie du portefeuille du compartiment dans des actions qui donnent lieu à l'application du régime RDT susvisé, sans toutefois que cet objectif limite le droit des organes de gestion d'investir dans des actifs autorisés qui ne permettent pas d'obtenir l'avantage fiscal établi par ce régime des RDT.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

3.1. Rapport de gestion du compartiment (suite)

3.1.5. Indice(s) et benchmark(s)

Non applicable.

3.1.6. Politique suivie pendant l'exercice

Durant l'exercice écoulé BLB American Equities a enregistré une performance positive de 17,7 %.

Globalement les valeurs technologiques et ceux profitant d'un environnement plus inflationniste ont surperformé le marché dans son ensemble. Ceci a eu un léger effet négatif sur la performance relative du fonds. La technologie, les services à communication, l'énergie, et l'industrie ont été les secteurs les plus forts, tandis que les secteurs plus défensifs comme les services publics, la consommation non-cyclique et la santé affichent les performances les plus faibles.

La sélection de titres dans le secteur de la technologie (Microsoft, Adobe et Apple) de la consommation cyclique (principalement TJX et Booking Holdings) et de l'industrie (Caterpillar) a contribué fortement à la performance du fond. D'ailleurs la sélection de titres dans le secteur de la santé (Thermo Fisher Scientific, Danaher et Johnson & Johnson) et de la consommation stable (Estee Lauder) a pesé sur la performance relative du fonds.

Au cours de l'année fiscale 2023, le gérant a introduit une nouvelle valeur au niveau du portefeuille à savoir la société Enphase Energy. Au cours de l'exercice, une valeur a été vendue à savoir la société industrielle Stanley Black & Decker. À la suite de ces opérations, le fonds continue à détenir 39 positions.

Enphase Energy est l'un des principaux fournisseurs de systèmes de micro-onduleurs pour les installations solaires photovoltaïques. La thèse d'investissement pour Enphase Energy s'articule autour de sa technologie innovante, de son positionnement en tant que leader sur ses segments de marché ainsi que d'une demande croissante pour des solutions énergétiques propres et de l'expansion de l'industrie solaire.

Les systèmes de micro-onduleurs d'Enphase offrent plusieurs avantages par rapport aux onduleurs de chaîne traditionnels, notamment une meilleure production énergétique ainsi qu'une surveillance du système et une sécurité accrue. La technologie propriétaire de l'entreprise permet une optimisation individuelle au niveau du panneau, maximisant la production énergétique même dans des conditions ombragées ou sous-optimales.

Nous vous informons qu'aucun dépassement de la politique d'investissement n'a été constaté durant l'exercice comptable de SICAV BLB.

3.1.7. Politique future

Le gestionnaire continuera à adapter la composition du portefeuille en fonction des opportunités d'investissement de notre approche d'investissement bottom-up.

A court terme, les perspectives des marchés actions dépendent principalement de l'aboutissement final du ralentissement économique actuel. Si ce dernier débouchait sur une récession (comme ce fut toujours le cas dans l'histoire d'après-guerre après une inversion de la courbe des taux d'intérêt durant au moins 3 mois), le rebond des cours boursiers durant l'exercice écoulé, basé principalement sur une expansion des multiples de valorisation, devrait s'estomper. Si, à l'opposé, le ralentissement économique finissait pour la première fois par un atterrissage en douceur de l'activité, les cours des actions pourraient alors continuer à s'apprécier. Indépendamment des perspectives à court terme, les actions devraient rester la principale classe d'actifs permettant le maintien dans la durée du pouvoir d'achat du capital en termes réels.

Les perspectives à court terme des marchés obligataires dépendent également de l'issue de la décélération économique en cours. Si la survenue d'une récession suffisamment intense pour perpétuer le ralentissement de l'inflation devait se matérialiser, les rendements à échéance des émetteurs de bonne qualité devraient se détendre, sans toutefois pouvoir atteindre les niveaux dérisoires affichés à la fin de l'année 2021. Si, à l'opposé, l'inflation se mettait à réaccélérer, la tendance haussière des rendements à échéance sur les marchés obligataires pourrait se poursuivre. A plus long terme, les obligations semblent moins à même de pouvoir protéger le pouvoir d'achat du capital en termes réels que les actions.

La nécessité de la plupart des Etats à devoir financer des déficits budgétaires croissants à un moment où les taux d'endettement publics se situent à des niveaux records, devrait maintenir élevé l'attrait de l'or qui, contrairement aux monnaies-papier, ne peut pas être imprimé à volonté par les banques centrales. Si le ralentissement économique se poursuivait, la fin probable du cycle de resserrement monétaire devrait se répercuter favorablement sur le cours de l'or. Si, à l'opposé, les taux d'intérêt continuaient à être relevés, la résilience du cours de l'or, en concurrence avec des placements monétaires de mieux en mieux rémunérés, serait alors mise en péril.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT

3.1. Rapport de gestion du compartiment (suite)

3.1.8. Classe de risque

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Le niveau de risque est présenté via un indicateur synthétique de risque sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé). Il est obtenu en combinant la mesure du risque de marché et la mesure du risque de crédit selon une méthodologie définie dans l'annexe II du Règlement 2017/653 de la Commission du 8 mars 2017 et est disponible, dans sa version la plus récente, dans le document d'informations clés.

Les principales limites de l'indicateur sont les suivantes : l'indicateur de risque est calculé à partir des données historiques, qui ne préjugent en rien de l'évolution future. En conséquence, le degré de risque pourra évoluer dans le temps. Même si le fonds se situe dans la catégorie de risque la plus basse, l'investisseur peut subir des pertes car aucune catégorie n'est totalement exempte de risque.

Ce compartiment se situe en classe 5

BLB American Equities

3.2. Bilan

		30/09/2023	30/09/2022
		USD	USD
	TOTAL ACTIF NET	110 911 362,04	102 119 713,64
I.	Actifs immobilisés	0,00	0,00
A.	Frais d'établissement et d'organisation	0,00	0,00
B.	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
C.	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
II.	Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	109 141 001,40	100 930 310,10
A.	Obligations et autres titres de créance	0,00	0,00
B.	Instruments du marché monétaire	0,00	0,00
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	109 141 001,40	100 930 310,10
a.	Actions	109 141 001,40	100 930 310,10
a.1.	Actions	109 141 001,40	100 930 310,10
D.	Autres valeurs mobilières	0,00	0,00
E.	OPC à nombre variable de parts	0,00	0,00
F.	Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
III.	Créances et dettes à plus d'un an	0,00	0,00
A.	Créances	0,00	0,00
B.	Dettes	0,00	0,00
IV.	Créances et dettes à un an au plus	(290 561,45)	1 329 278,74
A.	Créances	26 317,16	1 679 957,33
a.	Montants à recevoir	26 317,16	1 679 957,33
B.	Dettes	(316 878,61)	(350 678,59)
a.	Montants à payer (-)	(275 648,22)	(212 334,25)
b.	Dettes fiscales (-)	0,00	(248,39)
c.	Emprunts (-)	(41 230,39)	(138 095,95)
V.	Dépôts et liquidités	2 184 592,21	0,00
A.	Avoirs bancaires à vue	2 184 592,21	0,00
B.	Avoirs bancaires à terme	0,00	0,00
C.	Autres	0,00	0,00
VI.	Comptes de régularisation	(123 670,12)	(139 875,20)
A.	Charges à reporter	0,00	0,00
B.	Produits acquis	47 832,54	705,63
C.	Charges à imputer (-)	(172 984,91)	(141 786,81)
D.	Produits à reporter (-)	1 482,25	1 205,98
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	110 911 362,04	102 119 713,64
A.	Capital	92 606 793,35	125 721 332,89
B.	Participations au résultat	(545 375,81)	2 347 613,71
C.	Résultat reporté	0,00	0,00
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	18 849 944,50	(25 949 232,96)

BLB American Equities

3.3. Postes hors bilan

		30/09/2023	30/09/2022
		USD	USD
I.	Sûretés réelles (+/-)	0,00	0,00
A.	Collateral (+/-)	0,00	0,00
B.	Autres sûretés réelles	0,00	0,00
II.	Valeurs sous-jacentes des contrats d'option et des warrants (+)	0,00	0,00
A.	Contrats d'option et warrants achetés	0,00	0,00
B.	Contrats d'option et warrants vendus	0,00	0,00
III.	Montants notionnels des contrats à terme (+)	0,00	0,00
A.	Contrats à terme achetés	0,00	0,00
B.	Contrats à terme vendus	0,00	0,00
IV.	Montants notionnels des contrats de swap (+)	0,00	0,00
A.	Contrats de swap achetés	0,00	0,00
B.	Contrats de swap vendus	0,00	0,00
V.	Montants notionnels d'autres instruments financiers dérivés (+)	0,00	0,00
A.	Contrats achetés	0,00	0,00
B.	Contrats vendus	0,00	0,00
VI.	Montants non appelés sur actions	0,00	0,00
VII.	Engagements de revente résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
VIII.	Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions	0,00	0,00
IX.	Instruments financiers prêtés	0,00	0,00
A.	Actions	0,00	0,00
B.	Obligations	0,00	0,00

BLB American Equities

3.4. Compte de résultats

	30/09/2023	30/09/2022
	USD	USD
I. Réductions de valeur moins-values et plus-values	18 977 070,11	(25 517 766,89)
A. Obligations et autres titres de créance	0,00	0,00
B. Instruments du marché monétaire	0,00	0,00
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions	18 976 723,06	(25 522 664,90)
a. Actions	18 976 723,06	(25 522 664,90)
a.1. Résultat réalisé	3 874 451,09	6 420 471,47
a.2. Résultat non-réalisé	15 102 271,97	(31 943 136,37)
D. Autres valeurs mobilières	0,00	0,00
E. OPC à nombre variable de parts	0,00	0,00
F. Instruments financiers dérivés	0,00	0,00
G. Créances, dépôts, liquidités et dettes	0,00	0,00
H. Positions et opérations de change	347,05	4 898,01
b. Autres positions et opérations de change	347,05	4 898,01
b.1. Résultat réalisé	347,05	4 898,01
II. Produits et charges des placements	1 073 960,32	934 321,59
A. Dividendes	1 328 344,37	1 334 463,53
B. Intérêts (+/-)	127 676,62	2 083,58
b. Dépôts et liquidités	127 676,62	2 083,58
C. Intérêts d'emprunts (-)	(2 295,59)	(1 886,39)
D. Contrats de swap (+/-)	0,00	0,00
E. Précomptes mobiliers (-)	(379 765,08)	(400 339,13)
a. D'origine belge	0,00	(1 758,20)
b. D'origine étrangère	(379 765,08)	(398 580,93)
F. Autres produits provenant des placements	0,00	0,00
III. Autres produits	0,00	0,02
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs à décaucher les sorties et à couvrir les frais de livraison	0,00	0,00
B. Autres	0,00	0,02
IV. Coûts d'exploitation	(1 171 715,96)	(1 365 787,68)
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	(56 145,53)	(86 938,91)
B. Charges financières (-)	(2 006,58)	(1 060,52)
C. Rémunération due au dépositaire (-)	(54 323,85)	(59 663,08)
Rémunération due au dépositaire - général	(54 323,85)	(59 663,08)
D. Rémunération due au gestionnaire (-)	(945 414,40)	(1 074 811,58)
a. Gestion financière	(899 235,05)	(1 027 561,15)
a.5. Gestion financière - Classe I	(187 144,99)	(209 959,40)
a.8. Gestion financière - Classe M	(404 705,37)	(450 758,11)
a.10. Gestion financière - Classe P	(253 158,81)	(299 680,98)
a.11. Gestion financière - Classe R	(54 225,88)	(67 162,66)
b. Gestion administrative et comptable	(46 179,35)	(47 250,43)
b.1. Gestion administrative et comptable - général	(46 179,35)	(47 250,43)
E. Frais administratifs (-)	(16 013,18)	(9 360,12)
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	(12 120,05)	(26 724,52)
G. Rémunérations charges sociales et pensions (-)	(7 146,56)	(6 612,64)
H. Services et biens divers (-)	(58 097,17)	(42 496,00)
I. Amortissements et provisions pour risques et charges (-)	0,00	0,00
J. Taxes	(33 924,17)	(48 988,97)
K. Autres charges (-)	13 475,53	(9 131,34)
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	(97 755,64)	(431 466,07)
Sous-total II+III+IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	18 879 314,47	(25 949 232,96)
VI. Impôts sur le résultat	(29 369,97)	0,00
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	18 849 944,50	(25 949 232,96)

3.5. Affectation et prélèvements

		30/09/2023	30/09/2022
		USD	USD
I.	Bénéfice (Pertes) de l'exercice	18 304 568,69	(23 601 619,25)
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	0,00	0,00
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	18 849 944,50	(25 949 232,96)
c.	Participations au résultat perçues (versées)	(545 375,81)	2 347 613,71
II.	(Affectations au) Prélèvements sur le capital	(14.523.585,39)	29 572 629,71
III.	(Bénéfice à reporter) Perte à reporter	0,00	0,00
IV.	(Distribution des dividendes)	(3 780 983,30)	(5 971 010,46)

BLB American Equities

3.6. Composition des avoirs et chiffres clés

3.6.1. Composition des actifs au 30 septembre 2023 (exprimé en USD)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
I. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés								
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs								
Actions et autres valeurs assimilables à des actions								
Belgique								
AB INBEV /SADR		12 960,00	USD	55,30	716 688,00		0,66%	0,65%
Total: Belgique					716 688,00		0,66%	0,65%
Etats-Unis d'Amérique								
ABBOTT LABORATORIES INC		32 010,00	USD	96,85	3 100 168,50		2,84%	2,80%
ADOBE INC		7 120,00	USD	509,90	3 630 488,00		3,33%	3,27%
ALPHABET INC -A-		35 500,00	USD	130,86	4 645 530,00		4,26%	4,19%
AMAZON COM INC		24 860,00	USD	127,12	3 160 203,20		2,90%	2,85%
APPLE INC		31 290,00	USD	171,21	5 357 160,90		4,91%	4,83%
BECTON DICKINSON & CO.		7 090,00	USD	258,53	1 832 977,70		1,68%	1,65%
BOOKING HOLDINGS INC		570,00	USD	3 083,95	1 757 851,50		1,61%	1,58%
CATERPILLAR INC.		10 390,00	USD	273,00	2 836 470,00		2,60%	2,56%
CONSTELLATION BRAND -A-		18 480,00	USD	251,33	4 644 578,40		4,26%	4,19%
CUMMINS INC		7 130,00	USD	228,46	1 628 919,80		1,49%	1,47%
DANAHER CORP		10 400,00	USD	248,10	2 580 240,00		2,36%	2,33%
EBAY INC		18 380,00	USD	44,09	810 374,20		0,74%	0,73%
ECOLAB INC.		4 360,00	USD	169,40	738 584,00		0,68%	0,67%
ENPHASE ENERGY INC SHS		7 120,00	USD	120,15	855 468,00		0,78%	0,77%
ESTEE LAUDER CO -A-		6 790,00	USD	144,55	981 494,50		0,90%	0,88%
FEDEX CORP.		3 000,00	USD	264,92	794 760,00		0,73%	0,72%
GILEAD SCIENCES INC.		21 280,00	USD	74,94	1 594 723,20		1,46%	1,44%
HONEYWELL INTERNATIONAL INC.		13 190,00	USD	184,74	2 436 720,60		2,23%	2,20%
IQVIA HOLDINGS INC		6 100,00	USD	196,75	1 200 175,00		1,10%	1,08%
JOHNSON & JOHNSON		9 650,00	USD	155,75	1 502 987,50		1,38%	1,36%
LOWE S COMPANIES INC.		28 430,00	USD	207,84	5 908 891,20		5,41%	5,33%
MASTERCARD INC. SHS-A-		14 220,00	USD	395,91	5 629 840,20		5,16%	5,08%
MICROSOFT CORP.		31 790,00	USD	315,75	10 037 692,50		9,20%	9,05%
MONDELEZ INTERNATIONAL INC WI		37 110,00	USD	69,40	2 575 434,00		2,36%	2,32%
MOODY S CORP		4 990,00	USD	316,17	1 577 688,30		1,45%	1,42%
NIKE INC -B-		42 610,00	USD	95,62	4 074 368,20		3,73%	3,67%
PAYPAL HOLDINGS INC		12 470,00	USD	58,46	728 996,20		0,67%	0,66%
PEPSICO INC		14 890,00	USD	169,44	2 522 961,60		2,31%	2,27%
ROCKWELL AUTOMATION		5 260,00	USD	285,87	1 503 676,20		1,38%	1,36%
ROPER TECHNOLOGIES INC		6 420,00	USD	484,28	3 109 077,60		2,85%	2,80%
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC		3 560,00	USD	506,17	1 801 965,20		1,65%	1,62%
TIJX COMPANIES INC		41 560,00	USD	88,88	3 693 852,80		3,38%	3,33%
UNION PACIFIC CORP.		9 270,00	USD	203,63	1 887 650,10		1,73%	1,70%
UNITEDHEALTH GROUP INC		9 600,00	USD	504,19	4 840 224,00		4,43%	4,36%
UTD PARCEL SERVICE INC -B-		5 780,00	USD	155,87	900 928,60		0,83%	0,81%
VERISK ANLYTCS		7 100,00	USD	236,24	1 677 304,00		1,54%	1,51%
VISA INC -A		30 230,00	USD	230,01	6 953 202,30		6,37%	6,27%
ZOETIS INC -A-		16 730,00	USD	173,98	2 910 685,40		2,67%	2,62%
Total: États-Unis d'Amérique					108 424 313,40		99,34%	97,76%
Total: Actions et autres valeurs assimilables à des actions					109 141 001,40		100,00%	98,40%
Total: Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs					109 141 001,40		100,00%	98,40%
Total: Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés					109 141 001,40		100,00%	98,40%

BLB American Equities

3.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Dénomination	Statut OPC	Quantité	Devise	Cours en devise	Evaluation	% détenu par l'OPC	% portefeuille	% actif net
II. Dépôts et Liquidités								
Avoirs bancaires à vue								
BELFIUS BANQUE			USD		2 184 592,21			1,97%
					Total - Avoirs bancaires à vue	2 184 592,21		1,97%
					Dépôts et Liquidités	2 184 592,21		1,97%
III. Créances et dettes diverses								
					(290 561,45)			(0,26%)
IV. Autres								
					(123 670,12)			(0,11%)
V. Total de l'actif net								
					110 911 362,04			100,00%

Les changements dans la composition du portefeuille titres sont disponibles, sans frais, auprès de CACEIS Investor Services Belgium S.A. (RBC Investor Services Belgium S.A. jusqu'au 3 juillet 2023) ayant son siège Boulevard du Roi Albert II 37 - 1030 Bruxelles qui assure le service financier.

Répartition économique du portefeuille-titres au 30/09/2023 (en pourcentage du portefeuille)

Internet, logiciels & services IT	19,93%
Commerce de détail & grandes surfaces	12,44%
Produits cosmétiques pharmaceutiques & produits médicaux	10,56%
Mécanique & équipements industriels	9,30%
Sociétés financières, d'investissement & autres sociétés diversifiées	7,82%
Banques & autres établissements de crédit	5,16%
Tabac & boissons alcoolisées	4,91%
Matériel informatique & réseautage	4,91%
Alimentation & boissons non alcoolisées	4,67%
Soins de santé & services sociaux	4,43%
Textiles, vêtements & articles en cuir	3,73%
Circulation & transports	3,28%
Industrie aéronautique & astronautique	2,23%
Appareils électroniques & semi-conducteurs	1,65%
Biotechnologie	1,46%
Appareils & composants électriques	1,38%
Approvisionnement en énergie & en eau	0,78%
Chimie	0,68%
Services divers	0,67%
Total:	100,00%

Répartition géographique du portefeuille-titres au 30/09/2023 (en pourcentage du portefeuille)

États-Unis d'Amérique	99,34%
Belgique	0,66%
Total:	100,00%

Répartition par devise du portefeuille-titres au 30/09/2023 (en pourcentage du portefeuille)

USD	100,00%
Total:	100,00%

BLB American Equities

3.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

3.6.2. Changements dans la composition des avoirs du compartiment (dans la devise du compartiment)

	1er semestre	2e semestre	Période
Achats	9 103 090,88	13 307 884,16	22 410 975,04
Ventes	19 603 595,04	13 573 411,76	33 177 006,80
Total 1	28 706 685,92	26 881 295,92	55 587 981,84
Souscriptions	10 197 099,44	13 167 346,29	23 364 445,73
Remboursements	14 386 138,30	13 577 143,71	27 963 282,01
Total 2	24 583 237,74	26 744 490,00	51 327 727,74
Moyenne de référence de l'actif net total	107 317 434,08	113 071 900,70	110 194 667,39
Taux de rotation	3,84%	0,12%	3,87%
Taux de rotation corrigé	4,18%	0,49%	4,54%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille. La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais auprès de CACEIS Investor Services Belgium S.A. (RBC Investor Services Belgium S.A. jusqu'au 3 juillet 2023) ayant son siège Boulevard du Roi Albert II 37 - 1030 Bruxelles qui assure le service financier.

3.6.3. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Evolution du nombre de parts en circulation au 30/09/2023

Période			Souscriptions	Remboursements	Fin de période
30/09/2021	Classe I	Distribution	8 417,20	1 656,20	16 074,90
	Classe M	Distribution	168 668,41	67 416,80	275 763,31
	Classe P	Distribution	0,00	0,00	26 452,79
	Classe R	Distribution	47 667,02	3 032,00	45 725,02
		Total			364 016,03
30/09/2022	Classe I	Distribution	2 915,00	4 251,00	14 738,90
	Classe M	Distribution	94 641,53	38 695,43	331 709,41
	Classe P	Distribution	19 093,02	19 435,71	26 110,11
	Classe R	Distribution	3 962,55	1 877,12	47 810,46
		Total			420 368,88
30/09/2023	Classe I	Distribution	1 332,00	245,00	15 825,90
	Classe M	Distribution	134 978,67	159 626,25	307 061,83
	Classe P	Distribution	442,02	820,55	25 731,57
	Classe R	Distribution	3 306,75	17 798,86	33 318,36
		Total			381 937,66

Montants payés et reçus par l'OPC
(dans la devise du compartiment)

Période			Souscriptions	Remboursements
30/09/2021	Classe I	Distribution	13 188 868,58	2 658 363,63
	Classe M	Distribution	27 583 813,90	11 476 182,25
	Classe P	Distribution	0,00	0,00
	Classe R	Distribution	5 226 747,92	372 092,88
30/09/2022	Classe I	Distribution	4 745 738,20	6 860 163,19
	Classe M	Distribution	16 790 059,23	6 563 509,87
	Classe P	Distribution	31 499 993,88	30 207 592,24
	Classe R	Distribution	475 884,70	234 374,11
30/09/2023	Classe I	Distribution	2 061 469,52	364 185,15
	Classe M	Distribution	20 346 038,78	24 528 950,91
	Classe P	Distribution	622 318,75	1 192 303,08
	Classe R	Distribution	334 618,68	1 877 842,87

BLB American Equities

3.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Valeur nette d'inventaire en fin de période
(dans la devise du compartiment)

Période				Par action
30/09/2021	120 311 866,36	Classe I	Distribution	1 654,57
		Classe M	Distribution	169,75
		Classe P	Distribution	1 571,41
		Classe R	Distribution	116,68
30/09/2022	102 119 713,64	Classe I	Distribution	1 327,06
		Classe M	Distribution	136,16
		Classe P	Distribution	1 260,45
		Classe R	Distribution	93,81
30/09/2023	110 911 362,04	Classe I	Distribution	1 496,01
		Classe M	Distribution	153,55
		Classe P	Distribution	1 420,90
		Classe R	Distribution	105,75

3.6.4. Performances

(exprimé en %)

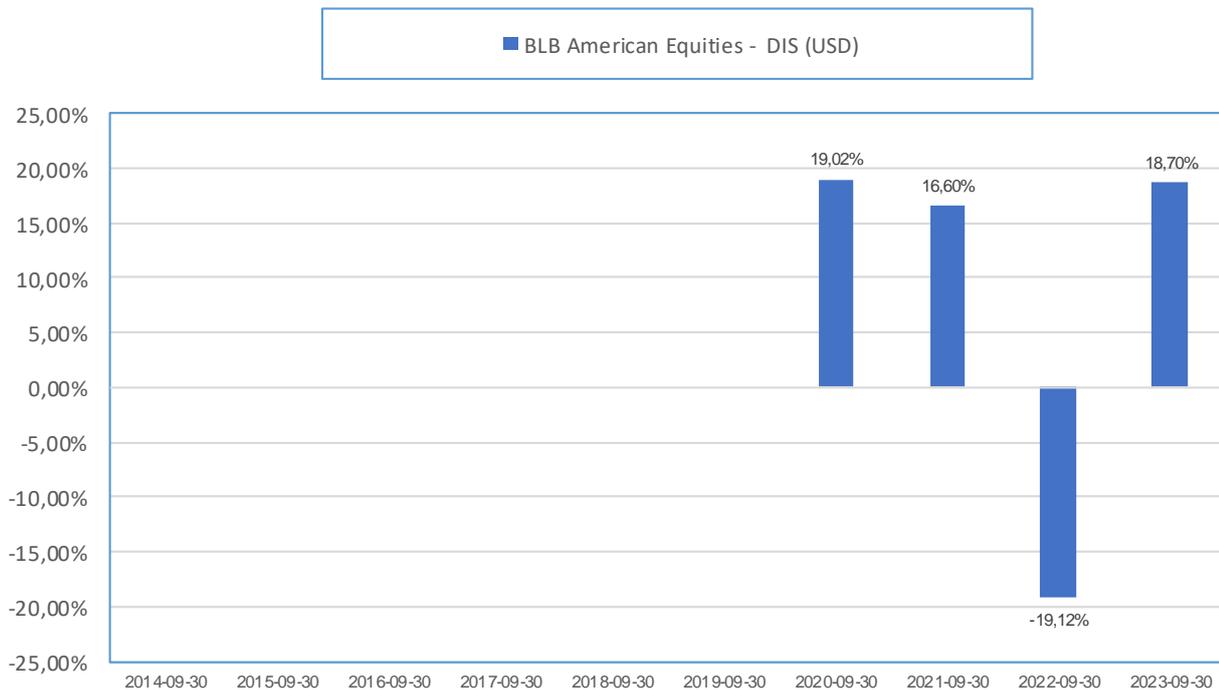
Classe	CAP	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le lancement
I	DIS	18,70%	3,83%	-	-	11,70%
M	DIS	18,63%	3,87%	-	-	12,35%
P	DIS	18,89%	4,12%	-	-	10,66%
R	DIS	18,00%	3,26%	-	-	2,33%

Diagramme en bâtons

Classe I (DIS)

Année de création : 2018

Rendements annuels des 10 dernières années au 30 septembre 2023



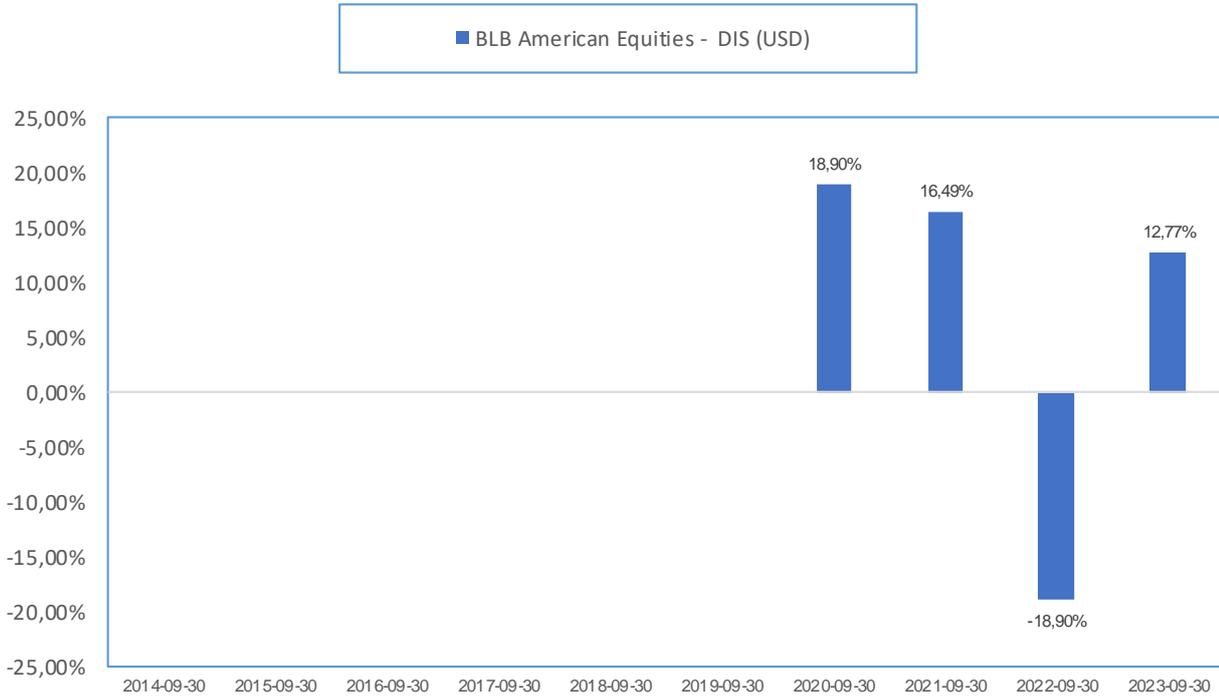
BLB American Equities

3.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Classe M (DIS)

Année de création : 2018

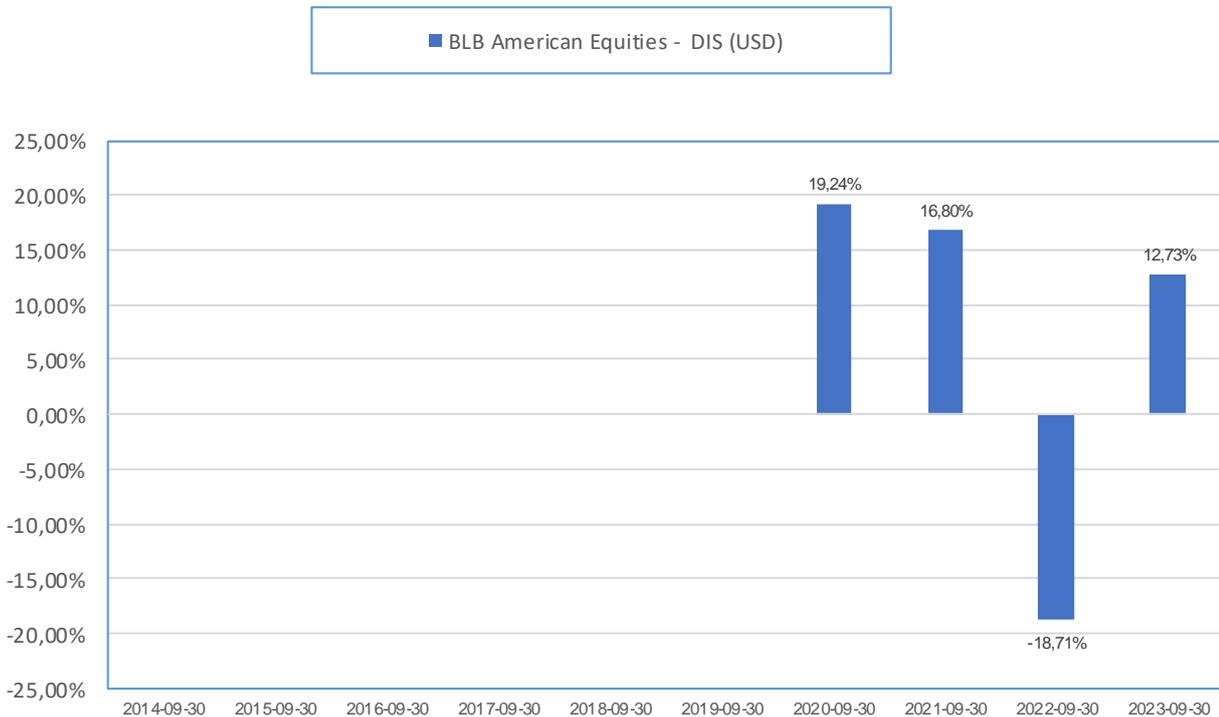
Rendements annuels des 10 dernières années au 30 septembre 2023



Classe P (DIS)

Année de création : 2018

Rendements annuels des 10 dernières années au 30 septembre 2023



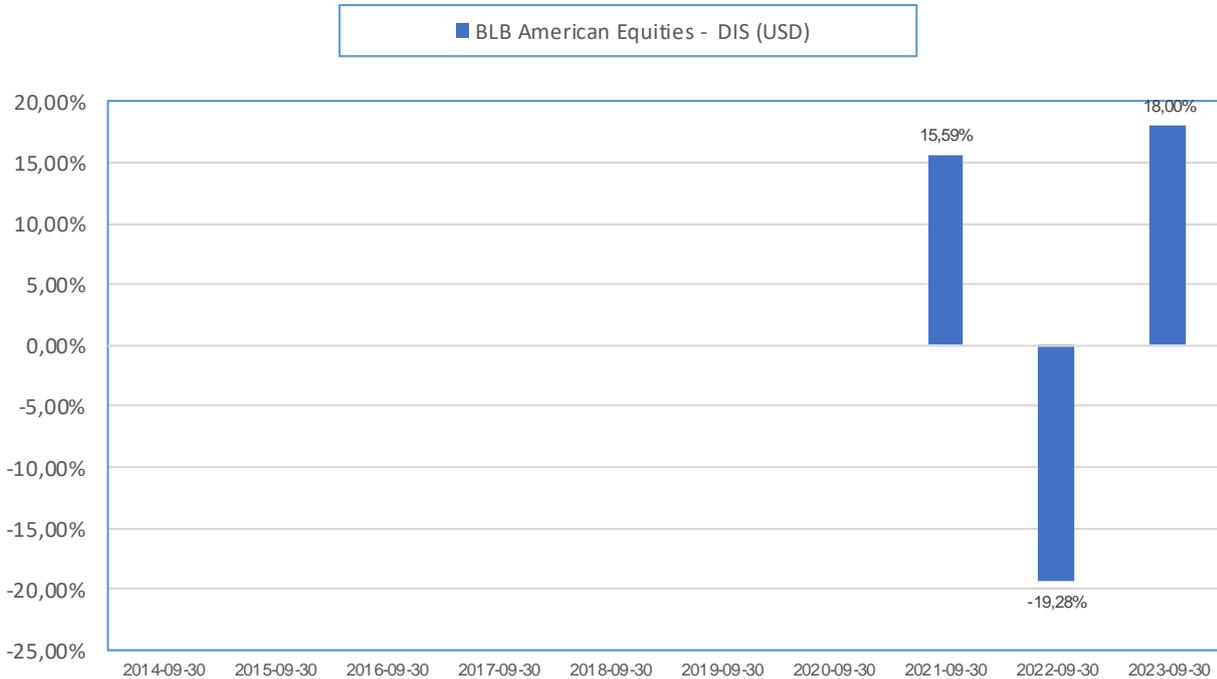
BLB American Equities

3.6. Composition des avoirs et chiffres clés (suite)

Classe R (DIS)

Année de création : 2018

Rendements annuels des 10 dernières années au 30 septembre 2023



Il s'agit de chiffres de rendement basés sur des données historiques, qui ne peuvent donner aucune garantie quant au rendement futur et qui ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

3.6.5. Frais

(exprimé en %)

Frais courants		
Classe I	BE6309897476	1,05%
Classe M	BE6309898482	1,11%
Classe P	BE6309896460	0,89%
Classe R	BE6309895454	1,64%

Les frais courants, calculés conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission du 1er juillet 2010 mettant en œuvre la Directive 2009/65/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les informations clés pour l'investisseur et les conditions à remplir lors de la fourniture des informations clés pour l'investisseur ou du prospectus sur un support durable autre que le papier ou au moyen d'un site web (ci-après le « Règlement 583/2010 »), sont repris dans les informations clés pour l'investisseur. La notion de « frais courants » consiste en tous paiements déduits de l'actif du fonds lorsqu'une telle déduction est imposée ou autorisée par la réglementation, les statuts ou le prospectus. Ils n'incluent cependant pas les commissions de performance, les frais d'entrée et de sortie payés directement par l'investisseur, les frais de transaction, à l'exception de ceux qui seraient facturés par la banque dépositaire, la société de gestion, l'agent administratif, les administrateurs de la SICAV ou n'importe quel conseiller en placement. Les frais liés à la souscription et au remboursement de parts d'OPC sous-jacents font également partie des frais courants. En outre, ils ne comprennent pas les intérêts sur les emprunts et les frais liés à la détention de produits dérivés (par exemple les appels de marge). Ils sont fondés sur les frais de l'exercice comptable précédent et sont exprimés en pourcentage de l'actif net moyen de la période concernée. Dans certains cas, ils peuvent être exprimés sous forme d'un montant maximum à facturer ou être établis sur la base d'une autre période passée d'un an, voire faire l'objet d'une estimation.

3.7. Notes aux états financiers au 30 septembre 2023

3.7.1. Rémunérations, commissions et frais récurrents supportés par le compartiment

Rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement

La commission de gestion est différente suivant la classe d'actions à laquelle elle s'applique :

Actions de classe « R »

Max 1,25% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « M »

Max. 0,85% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « I » :

Max. 0,85% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Actions de classe « P »

Max. 0,70% p.a. basée sur l'actif net moyen de la classe d'actions concernée.

Rémunération de la société de gestion et commission d'administration centrale

Max. 0,25% p.a., basées sur l'actif net moyen du compartiment

avec un montant minimum de EUR 35.000 p.a.

Commissions de commercialisation

Uniquement pour les Actions de la classe « R » : Max. 75% de la rémunération de la gestion du portefeuille d'investissement

Rémunération du service financier

1000 EUR par an

Rémunération du dépositaire

Frais de service de conservation et Banque Dépositaire de maximum 0,05% p.a. basées sur l'actif net moyen du compartiment.

Les frais de correspondant et de transactions sont facturés séparément.

Les frais ci-dessus sont exprimés sans TVA.

3.7.2. Charges à imputer (Bilan VLC.)

- la commission de gestion (Classe I)

17 076,68 USD

- la commission de gestion (Classe P)

21 715,96 USD

- la commission de gestion (Classe M)

34 727,83 USD

- la commission de gestion (Classe R)

3 738,30 USD

- la rémunération d'administration (Classe I)

397,03 USD

- la rémunération d'administration (Classe R)

397,03 USD

- la rémunération d'administration (Classe P)

397,03 USD

- la rémunération d'administration (Classe M)

397,03 USD

- la rémunération d'administration (générale)

5 931,41 USD

- la rémunération du dépositaire (générale)

4 328,68 USD

- intérêts à payer sur comptes courants et emprunts

139,07 USD

- une provision pour autres frais généraux annuels (rémunération autorité de contrôle, honoraires du réviseur, frais de rapports, de publication...)

82 045,80 USD

- rémunération d'administrateur indépendant

1 693,06 USD

3.7. Notes aux états financiers au 30 septembre 2023 (suite)

Pour un total de :
172 984,91 USD

3.7.3. Rémunération du commissaire

En application de l'article 3:65 §§ 2 et 4 du Code des Sociétés et des Associations : mention des émoluments du commissaire.

Montant des émoluments (en EUR) hors TVA : 4 670,00